COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 19.4.2017
SWD(2017) 130 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

CADRE D'ACTION

accompagnant le document:

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Initiative en faveur du développement durable de l'économie bleue dans la Méditerranée occidentale

{COM(2017) 183 final}

Table des matières

GLOSSAIRE 3

INTRODUCTION 6

STRUCTURE DU CADRE D'ACTION 9

1. OBJECTIF Nº 1 - UN ESPACE MARITIME PLUS SÛR ET PLUS SÉCURISÉ 10

1.1. COOPÉRATION EN CE QUI CONCERNE LES FONCTIONS DE GARDES-CÔTES (FORMATION, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, RECHERCHE ET SAUVETAGE) 15

1.2. LA SÉCURITÉ MARITIME ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE 16

2. OBJECTIF Nº 2 - UNE ÉCONOMIE BLEUE INTELLIGENTE ET RÉSILIENTE 19

2.1. LA RECHERCHE ET L'INNOVATION STRATÉGIQUES 25

2.2. LE DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ACTIVITÉS MARITIMES 26

2.3. LE DÉVELOPPEMENT ET LA CIRCULATION DES COMPÉTENCES 28

2.4. LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION DURABLES (TRANSPORT MARITIME, PORTS, TOURISME MARITIME ET CÔTIER, AQUACULTURE MARINE) 30

3. OBJECTIF Nº 3 - UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA MER 37

3.1. PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME/GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES Y COMPRIS LES INTERACTIONS TERRE-MER 43

3.2. CONNAISSANCES MARINES ET MARITIMES (LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES, ANALYSE ET PARTAGE DES DONNÉES) 44

3.3. BIODIVERSITÉ ET CONSERVATION DE L'HABITAT MARIN 47

3.4. DÉVELOPPEMENT DES PÊCHERIES DURABLES ET DES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES 49

4. SUIVI, RAPPORTS ET ÉVALUATION 52

5. CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES 53

5.1. SITE INTERNET CONSACRÉ À L'INITIATIVE 53

5.2. ÉVÉNEMENTS DE CONSULTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES 53

5.3. AUTRES OUTILS DE CONSULTATION: MÉDIAS SOCIAUX ET LETTRE D'INFORMATION 55

Glossaire

Accobans	Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente
Bluemed	Initiative de recherche et d'innovation pour des emplois et une croissance bleus dans la région méditerranéenne
Bluemed SRIA	Agenda stratégique pour la recherche et l'innovation https://www.researchitaly.it/uploads/12493/Bluemed%20SRIA_A4. pdf?v=7fb440d.
MIE	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe https://ec.europa.eu/inea/en/connecting-europe-facility
CLLD	Développement local participatif
COSME	Programme européen pour les petites et moyennes entreprises https://ec.europa.eu/growth/smes/cosme_fr
DCI	Instrument de coopération au développement https://ec.europa.eu/europeaid/funding/funding-instruments-programming/funding-instruments/development-cooperation-instrument-dci_en
FEIS	Fonds européen pour les investissements stratégiques http://www.eib.org/efsi/index.htm?lang=fr
EFSD	Fonds européen pour le développement durable https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/FR/1-2016-581-FR-F1-1.PDF
EIPP	Portail européen de projets d'investissement https://ec.europa.eu/eipp/desktop/fr/index.html
FEAMP	Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff_en
EMODnet	Réseau européen d'observation et de données du milieu marin http://www.emodnet.eu/
IEV	Instrument européen de voisinage http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2014:077:0027:0043:FR:PDF
IEV CTF Med	Instrument européen de voisinage, coopération transfrontalière, programme pour le bassin méditerranéen http://www.enpicbcmed.eu/enicbcmed-2014-2020

PEV	Politique européenne de voisinage: communication conjointe «Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée» COM(2011) 200 http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52011DC0200&from=FR Priorités mentionnées dans la révision de la politique européenne de voisinage, COM(2016) 805 http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/macro_region_strategy/pdf/report_implem_macro_region_strategy_fr.pdf
Erasmus +	Programme de l'UE pour soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/node_fr
FEDER	Fonds européen de développement régional http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/erdf/
FSE	Fonds social européen http://ec.europa.eu/esf/home.jsp?langId=fr
UE	Union européenne
UE H2020	Programme de recherche et d'innovation de l'UE https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO-BGI	Initiative en faveur de la croissance bleue (FAO) Initiative en faveur de la croissance bleue – FAO http://www.fao.org/in-action/globefish/fishery-information/resource-detail/en/c/379558/
Farnet	Réseau européen des zones de pêche www.farnet.eu
Pavillon	Groupe d'action locale de la pêche
CGPM	Commission générale des pêches de la Méditerranée; http://www.fao.org/gfcm/en/
Stratégie globale	Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne; https://europa.eu/globalstrategy/en/global-strategy-foreign-and-security-policy-european-union
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
LIFE	Instrument financier de l'UE soutenant des projets environnementaux, de conservation de la nature et d'action sur le climat http://ec.europa.eu/environment/life/
Marpol	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
Programme MED	Programme méditerranéen; http://www.programmemed.eu/en
Medfish4ever	https://ec.europa.eu/fisheries/inseparable/fr/medfish4ever

MSP	Aménagement de l'espace maritime
MSSD	Stratégie méditerranéenne pour le développement durable http://www.unep.org/docs/unepmap/mssd_2016_2025_eng.pdf
Pelagos	Accord relatif à la création d'un sanctuaire méditerranéen pour les mammifères marins
PRIMA	Partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne; https://ec.europa.eu/research/environment/index.cfm?pg=prima
Ramogepol	Accord visant à constituer une zone pilote de protection de l'environnement marin afin de coordonner des actions communes pour limiter les pollutions marines dans la zone frontalière entre l'Italie, Monaco et la France
Rempec	Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle http://www.rempec.org/rempecnews.asp?NewsID=372
UpM	Union pour la Méditerranée
PNUE-PAM	Programme des Nations unies pour l'environnement - Plan d'action pour la Méditerranée
VKC	Centre virtuel de connaissances
WWF	Fonds mondial pour la protection de la nature

Introduction

L'«initiative en faveur du développement durable de l'économie bleue dans la Méditerranée occidentale» est décrite dans deux documents:

(1) une communication de la Commission européenne aux autres institutions de l'Union; et
(2) un cadre d'action, sous la forme d'un document de travail des services de la Commission, qui vient compléter la communication.

L'**objectif** de l'initiative est de **favoriser une croissance durable de l'économie bleue et la création d'emplois, d'améliorer la sécurité et la sûreté et de préserver les écosystèmes et la diversité biologique dans la Méditerranée occidentale**. Cet objectif sera atteint grâce à la coordination et à la coopération entre les pays concernés au niveau des trois principaux objectifs et de quelques domaines d'action prioritaires. Si, sur le plan géographique, elle concerne principalement les mers et côtes entourant **l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal et la Tunisie**, l'initiative porte également sur les zones marines et côtières en tant que systèmes interconnectés. L'objectif des mesures peut donc varier en fonction des besoins spécifiques et le cadre d'action reste ouvert à d'autres partenaires de la région méditerranéenne.

L'initiative est fondée sur le processus de l'Union pour la Méditerranée et sa déclaration ministérielle sur l'économie bleue adoptée le 17 novembre 2015[1]. Cette déclaration invite les pays participants de l'Union pour la Méditerranée à examiner la valeur ajoutée et la faisabilité de stratégies maritimes appropriées (y compris au niveau sous-régional) et à s'appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre du Dialogue 5+5. Par conséquent, les dix pays concernés ont été pleinement associés à la préparation de l'initiative et du cadre d'action.

Le vaste processus de consultation ascendante menée pour le cadre d'action a concerné un large éventail de parties prenantes issues de la région et représentant des autorités locales, régionales, nationales et internationales, mais provenant également du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile (le processus est décrit plus en détail au chapitre 5 de la communication).

Ce processus a permis de recenser une série de lacunes qui peuvent être résumées comme suit:

a) lacunes *stratégiques*: plusieurs cadres sectoriels, stratégiques, législatifs et de programmation pour l'économie bleue dans la Méditerranée occidentale présentent des asymétries en ce qui concerne les objectifs et/ou leur portée géographique (par exemple, l'Union européenne ou des pays voisins)[2]. Le renforcement de la coordination pourrait contribuer à leur mise en œuvre plus cohérente et efficace, tout en évitant les doubles emplois;

[1] https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/en/node/3846.

[2] Par exemple, la stratégie de sûreté maritime de l'UE, la stratégie maritime intégrée de l'Afrique à l'horizon 2050 et la charte africaine sur la sécurité maritime; l'initiative Bluemed; les directives-cadres «stratégie pour le milieu marin» et «planification de l'espace maritime»; les politiques de voisinage et de cohésion, y compris les programmes européens de coopération territoriale; la stratégie «Croissance bleue» de l'UE, la politique commune de la pêche de l'UE et l'initiative «Ceinture bleue» de la FAO; la stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime; la directive européenne sur le suivi du trafic, le programme Switchmed.

b) lacunes *en matière d'informations et de connaissances*: la disponibilité, l'accessibilité, le traitement et l'exploitation des données varient et sont fragmentés. Cela entrave la sensibilisation, la diffusion des informations et, plus important encore, l'élaboration de politiques à partir d'éléments probants. On observe également une capacité limitée à informer les décideurs et à dialoguer avec eux. En outre, compte tenu de la fragmentation au sein des secteurs et des pays, mais aussi entre eux, il est difficile d'atteindre la masse critique nécessaire pour attirer des connaissances et des investissements et stimuler l'innovation et la compétitivité aux niveaux sous-régional et national;

c) lacunes *en matière de mise en œuvre*: les capacités et ressources nationales varient d'un pays à l'autre et certaines autorités ont besoin de soutien aux niveaux régional et national pour mettre en œuvre, appliquer et assurer le suivi des mesures convenues au titre des différents cadres (protocoles, lignes directrices et codes de conduite, normes)[3] et initiatives[4]. En outre, les lacunes en matière de mise en œuvre peuvent empêcher l'application pointue de concepts modernes à l'aménagement des zones maritimes et côtières, à l'aquaculture, au tourisme maritime et au développement des compétences.

Compte tenu des lacunes mentionnées ci-dessus, trois moyens d'apporter de la valeur ajoutée dans le cadre de l'initiative ont été recensés:

1. adapter les réponses aux enjeux et remédier aux asymétries géographiques ou thématiques, en mettant par exemple l'accent sur les menaces transfrontières afin de réduire les risques et d'atténuer leurs conséquences; mener des analyses comparatives pour le processus décisionnel;
2. regrouper les interventions et promouvoir une coordination et une mise en œuvre horizontales. Il s'agit notamment de réaliser des économies d'échelle, d'utiliser plus efficacement les ressources, de proposer aux citoyens de meilleurs services et d'appliquer les accords et engagements internationaux;
3. promouvoir la connaissance, l'alignement et la coordination verticale des initiatives et/ou mesures stratégiques existantes entre les parties prenantes au niveau local, régional ou national, notamment en alignant les cadres stratégiques, lorsque cela est jugé opportun et souhaitable, en établissant des réseaux et en encourageant les bonnes pratiques, ainsi qu'en diffusant les résultats.

[3] Par exemple, les décisions, recommandations/résolutions d'organisations intergouvernementales sectorielles, l'accord des Nations unies sur la conservation et la gestion des stocks de poissons, l'accord de la FAO visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion, le code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, les plans d'action internationaux de la FAO, l'accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port, les lignes directrices de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée pour les plans de gestion pluriannuels visant le développement durable de la pêche, la convention de Barcelone, les normes de l'Organisation maritime internationale, etc.

[4] Par exemple, la stratégie à moyen terme (2017-2020) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée en faveur de la durabilité des pêches en Méditerranée et en mer Noire, l'initiative Horizon 2020 pour une mer Méditerranée plus propre, la stratégie de l'eau en Méditerranée occidentale, le plan d'action pour une consommation et une production durables, le programme des Nations unies pour l'environnement/plan d'action pour la Méditerranée et la stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

En vue de garantir l'obtention de résultats concrets, le cadre d'action définit les principaux objectifs à poursuivre et la manière de les réaliser, en précisant dans une certaine mesure quelques projets et actions possibles pour la région. Il est conçu comme un document évolutif, ce qui signifie que de nouvelles mesures sont ajoutées au fil du temps et que celles existantes sont adaptées à mesure qu'elles sont sur le point d'être réalisées. La mise en œuvre du cadre d'action relève de la responsabilité de tous (aux niveaux local, régional et national) et, tout au long de sa durée, il sera essentiel de prévoir des activités d'information et de vulgarisation en nombre suffisant pour le faire connaître le plus largement possible à toutes les parties prenantes. Toutefois, au sein de chaque pays participant, la task-force WestMED sera chargée de définir les mesures prioritaires, de coordonner et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du cadre d'action, ainsi que de réviser son contenu si nécessaire.

Structure du cadre d'action

Le cadre d'action reflète les objectifs et priorités établis dans la communication. Il s'articule autour des éléments suivants:

- *Objectifs*: il s'agit des principaux défis pour la région, qui sont donc essentiels à la réussite de l'initiative. Les trois objectifs sont:
    1. un espace maritime plus sûr et plus sécurisé;
    2. une économie bleue intelligente et résiliente;
    3. une meilleure gouvernance de la mer.
- *Priorités*: il s'agit des principaux domaines où l'initiative peut créer de la valeur ajoutée, en relevant un défi ou en saisissant une opportunité. Pour chaque priorité, le cadre d'action présente des tableaux contenant des mesures possibles.
- *Mesures*: il s'agit d'interventions et de projets (comme de nouvelles approches, une coordination plus étroite dans le cadre de l'élaboration des politiques, des investissements, des initiatives de formation ou de collaboration en réseau, des examens des politiques) que les pays et les parties prenantes peuvent mener afin de tenir compte des différentes priorités de l'initiative. Toutes les interventions ne devraient pas exclure les compétences et réglementations existantes de l'Union. Des sources de financement sont également proposées à titre indicatif. Elles sont sous réserve et sans préjudice de l'appréciation des procédures et critères d'évaluation pour les Fonds, les programmes et les projets concernés.
- *Cibles*: il s'agit des indicateurs de résultats qui sont proposés et quantifiés dans la mesure du possible pour chaque objectif. Des situations de référence et des délais sont établis ou estimés pour la plupart des objectifs.
- *Priorités de l'Union*: cette section précise comment les mesures recensées contribueront à mettre en œuvre les priorités de l'Union européenne en ce qui concerne «l'emploi, la croissance et l'investissement», «l'Union de l'énergie et le changement climatique», «les migrations» et «Une Europe plus forte sur la scène internationale».
- *Projets de fond*: il s'agit d'exemples tirés de rapports et de contributions des parties prenantes en vue d'encourager de nouvelles initiatives et de souligner ce qui est nécessaire.

1. Objectif nº 1 - Un espace maritime plus sûr et plus sécurisé

L'objectif nº 1 consiste à améliorer **la sécurité et la sûreté** des activités en mer. Cet objectif est essentiel pour garantir:

- le développement durable d'un large éventail d'activités de l'économie bleue et la création d'emplois;
- la bonne gouvernance des zones maritimes et côtières de la région; et
- la prospérité et la stabilité de la région.

La réussite des deux autres objectifs de l'initiative dépend également du degré de sécurité et de sûreté.

Défis

La région est en proie à plusieurs menaces maritimes complexes dont l'incidence possible sur les vies humaines et les actifs économiques fait l'objet de préoccupations croissantes.

En moyenne, on dénombre environ 60 accidents de transport maritime par an en Méditerranée occidentale, dont 15 concernent des navires-citernes transportant du pétrole ou des produits chimiques[5]. Près de la moitié des accidents ayant entraîné des déversements considérables (de plus de 100 tonnes) au cours de la dernière décennie ont eu lieu en Méditerranée occidentale (ICM 2015[6]). La région se porte toujours relativement bien par rapport à d'autres sous-bassins, mais les nouveaux développements économiques risquent de l'exposer à davantage de risques, en particulier dans les régions où le trafic maritime est saturé (comme dans le détroit de Gibraltar, le détroit de Bonifacio ou le détroit de Sicile) et dans les ports et terminaux. Le doublement du canal de Suez risque également d'aggraver les menaces. La concentration de navires augmente le risque de collisions[7], la pollution environnementale et les nuisances sonores (WWF 2015[8]), ainsi que le risque d'accidents[9].

Le besoin de renforcer la coopération en matière d'application de la législation se fait également sentir de manière de plus en plus pressante. La région a été très exposée aux migrations. En 2013-2015, par exemple, 11 000 migrants illégaux par mois en moyenne ont traversé la région par des routes de la Méditerranée centrale[10] et orientale[11]. Les violences, l'exploitation et les abus perpétrés par les trafiquants à l'encontre des migrants, ainsi que le nombre de victimes, ont connu une hausse particulièrement spectaculaire sur la route de la Méditerranée centrale. La gestion des flux migratoires mixtes à destination de l'Europe est devenue un enjeu de plus en plus complexe et l'une des grandes priorités de la politique de

[5] Http://www.medmaritimeprojects.eu/download/ProjectMediamer/SH_Meeting_WME/WM_Transport_factsheet_300115.pdf.

[6] http://arxiv.org/pdf/1510.00287.pdf.

[7] Source: Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) 2015.

[8] http://www.medtrends.org/reports/MEDTRENDS_REGIONAL.pdf.

[9] Rejets volontaires d'hydrocarbures en mer, y compris des eaux de ballast, des déchets, des résidus de lavage par des navires-citernes pour produits chimiques ou des vraquiers, des rejets de boue et d'eaux de cale.

[10] Du Maroc et de l'Algérie à destination de l'Espagne.

[11] De la Libye et de la Tunisie à destination de l'Italie et de Malte.

voisinage de l'Union. En outre, les tendances démographiques et climatiques actuelles risquent d'accentuer la concurrence que se livrent les pays pour contrôler les ressources et pourraient aggraver l'instabilité géopolitique de la région.

Les organismes de surveillance maritime pourraient mettre en place des plans de sauvetage d'urgence conjoints pour faire face aux conséquences humanitaires de ces flux migratoires, qui dépassent souvent les capacités des gardes-côtes locaux. En effet, le manque de coopération dans l'ensemble du sous-bassin diminue la capacité des organismes locaux (OSCE 2014) à réagir et à s'adapter en temps réel face à l'ampleur et l'évolution imprévisibles des flux d'immigration clandestine.

Lacunes

Plusieurs politiques et cadres de gouvernance couvrent déjà un large éventail de préoccupations environnementales spécifiques à la région.

La responsabilité première de prévenir et de combattre la pollution maritime des navires incombe principalement aux États. Les capacités nationales, la capacité opérationnelle de lutte contre la pollution de l'AESM et l'assistance fournie par REMPEC doivent être prises en considération afin d'éviter les doubles emplois et de garantir des résultats optimaux. Les mesures concrètes devraient s'appuyer sur la connaissance sous-régionale, régionale et internationale existante des problèmes liés à l'environnement et au développement durable et sur la volonté de les résoudre.

Des efforts ont été consentis pour se prémunir contre ces risques et menaces maritimes en général, à savoir:

- le plan d'action régional de transport pour la région méditerranéenne[12];
- la stratégie de sûreté maritime de l'UE et son plan d'action;
- le paquet «gardes-frontières et gardes-côtes européens»[13];
- un projet pilote lancé en 2016 afin d'améliorer la coopération opérationnelle en ce qui concerne les fonctions de gardes-côtes entre les trois agences de l'UE (Frontex, l'AECP et l'AESM) dans la Méditerranée occidentale;
- la stratégie maritime intégrée de l'Afrique de 2050 et la déclaration de Lomé sur la sécurité maritime;
- le réseau méditerranéen «Seahorse»;
- les projets de l'AESM/Safemed;
- le forum européen des services de surveillance côtière et le forum des services de surveillance côtière de la Méditerranée.

Le règlement susmentionné a soutenu un projet pilote lancé en 2016 afin d'améliorer la coopération opérationnelle en ce qui concerne les fonctions de gardes-côtes entre les trois agences de l'UE (Frontex, l'AECP et l'AESM) dans la Méditerranée occidentale. Depuis la crise des réfugiés, le contrôle des migrations est devenu une priorité de la politique de

[12] Demandé par la conférence ministérielle sur les transports de 2013 de l'UpM et adopté par le forum euro-méditerranéen des transports en mars 2015.

[13] Règlements (UE) 2016/1624, 2016/1625 et 2016/1626.

voisinage de l'Union et de nombreuses activités axées sur la migration ont également été élaborées dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration.

Toutefois, ces activités sont encore relativement dispersées sur l'ensemble de la région, bien que la sécurité et la migration soient des enjeux transfrontières pouvant être gérés dans le cadre d'une action menée de façon coordonnée par tous les pays concernés. La coopération entre les États membres de l'UE et les pays partenaires du sud doit donc être renforcée afin de relever les défis en matière de sûreté et de sécurité dans la région.

Priorités

1.1 La coopération entre les gardes-côtes

Les mesures viseront à accroître la coopération entre les gardes-côtes des deux rives de la Méditerranée occidentale au moyen d'actions telles que des réseaux de centres de formation (renforçant la compréhension mutuelle des besoins et compétences), des formations communes et des échanges de personnel. Le renforcement des capacités sera soutenu, notamment dans des domaines tels que la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, le service du trafic maritime, et la recherche et le sauvetage en mer.

Les mesures consisteront également à augmenter les capacités des autorités des pays partenaires du sud à lutter contre l'immigration irrégulière et les trafics illicites en renforçant leurs systèmes de surveillance dans le cadre du réseau méditerranéen «Seahorse». Ce réseau permet des échanges d'informations sur l'immigration irrégulière en mer en reliant les points de contact nationaux dans les pays africains concernés au réseau Eurosur.

VALEUR AJOUTÉE: *à l'heure actuelle, il existe plusieurs initiatives visant à renforcer la sûreté et la sécurité maritimes, mais les moyens sont déployés à des niveaux différents ou par des partenaires différents dans la région de la Méditerranée occidentale. Des progrès ont été accomplis pour faciliter l'échange volontaire de données entre les deux rives de la Méditerranée occidentale dans des domaines spécifiques ou durant des situations d'urgence (par ex. pollution pétrolière) ainsi qu'à l'occasion de la récente création de l'Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes. Toutefois, la coopération entre les gardes-côtes des deux rives reste limitée et il faut encore remédier à l'absence de liens entre les agences et entre les agences et les autorités nationales en vue d'améliorer la réaction en temps réel aux situations d'urgence en mer. La participation de tous les pays de la Méditerranée occidentale au réseau méditerranéen «Seahorse»*[14] *est essentielle pour prévenir et combattre la migration le long des routes de la Méditerranée centrale et orientale.*

1.2 La sécurité maritime et la lutte contre la pollution marine

Les mesures viseront à encourager l'échange de données sur le trafic maritime en apportant un soutien aux pays du sud afin d'améliorer leurs infrastructures (système d'identification automatique/système d'information et de gestion du trafic maritime) et de leur faciliter l'accès aux plateformes existantes (Safemed, SafeSeaNet et système commun de communication et d'information d'urgence sur la pollution marine) en enrichissant les données et informations actuellement disponibles.

Les mesures consisteront également à améliorer la réaction en cas de crise (planification, préparation et outils) afin de combattre la pollution marine due à des accidents sur les deux

[14] Pays participants: Espagne, Portugal, France, Italie, Malte, Chypre, Grèce et Libye. Pays invités: Algérie, Tunisie et Égypte.

rives de la Méditerranée occidentale et à soutenir l'élaboration d'une nouvelle génération d'instruments visant à améliorer l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle.

VALEUR AJOUTÉE: *l'échange des données maritimes doit être optimal entre les deux rives de la Méditerranée occidentale afin d'améliorer la connaissance de la situation, de permettre une utilisation efficace des moyens nationaux et d'améliorer la coopération en matière d'opérations transfrontières. Jusqu'ici, les efforts en vue de faciliter l'interopérabilité et les échanges de données ont été confinés à des projets, crises et exercices spécifiques. Certains pays partenaires échangent leurs données environnementales par l'intermédiaire de Safemed, mais leur accès à SafeSeaNet (partage de données sur le trafic) est entravé à la fois par des obstacles physiques (manque d'infrastructures) et politiques (sensibilité des données à échanger, réciprocité). Ainsi, plusieurs fonctions continuent de manquer de données utiles. L'initiative encouragera le partage d'informations, comme l'a souligné la 11e réunion du groupe de travail maritime EuroMed*[15].

Priorités de l'Union

Cet objectif soutient fermement les priorités de l'Union:

- **Emploi, croissance et investissement:** en garantissant la sécurité et la sûreté des activités en mer, cet objectif est essentiel pour la création d'emplois et le développement durable de nombreuses activités pertinentes de l'économie bleue.
- **Migrations:** il s'agit d'un domaine dont les incidences vont au-delà de la portée de l'initiative. Toutefois, cet objectif renforcera la capacité des gardes-côtes à contrôler les côtes et à mener des opérations de recherche et de sauvetage sur la rive sud de la Méditerranée centrale et occidentale. Il améliorera également la gestion locale des questions de migration, en soutenant une migration circulaire plus efficace et en empêchant l'exploitation des migrants et de leurs enfants dans l'ensemble de la région.
- **Une Europe plus forte sur la scène internationale:** les processus régionaux existants seront renforcés dans des domaines pertinents déjà définis par la communication sur la gouvernance internationale des océans[16]. Il s'agit notamment de renforcer les capacités, de garantir la sûreté et la sécurité des mers et de lutter contre les pratiques de pêche illégales.

Résultats à atteindre pour l'objectif nº 1

(Cette liste est provisoire et non exhaustive)

- Couverture complète du système d'identification automatique d'ici à 2018 dans le but de partager davantage de données de suivi du trafic maritime au niveau régional[17].
- Renforcement de la surveillance des frontières en associant les pays voisins au réseau méditerranéen «Seahorse» d'ici à 2018[18].

Autres indicateurs possibles pour l'objectif nº 1

[15] Avril 2016, cf. http://www.rempec.org/rempecnews_fr.asp?NewsID=372.

[16] JOIN(2016) 49 http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52016JC0049

[17] Situation de référence: les pays voisins concernés n'ont pas pleinement accès aux plateformes de partage des données (2016).

[18] Situation de référence: seule la Libye y participe (2016).

- Nombre d’opérations conjointes des fonctions de gardes-côtes.

1.1. Coopération en ce qui concerne les fonctions de gardes-côtes (formation, renforcement des capacités, recherche et sauvetage)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/d'initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	**Acteurs concernés**	**Résultats escomptés**	**Projets/initiatives de fond**	**Financement**
Renforcer la coopération entre les gardes-côtes par: - la mise en réseau des centres de formation, - des séances de formation conjointes (sur une base bilatérale et multilatérale), - des exercices communs, - l'échange de personnel, - le renforcement des capacités/la formation, - la mise en réseau des gardes-côtes.	Gardes-côtes nationaux, agences européennes, forum des services de surveillance côtière de la Méditerranée (MEDCGFF) et organismes régionaux ayant des compétences en matière de surveillance côtière (ECGFF)	Renforcer la coopération dans le domaine de la formation entre les gardes-côtes afin de parvenir à un niveau commun de compétences pour remplir les fonctions de gardes-côtes. Améliorer le niveau d'interopérabilité entre différents organismes. Créer des groupes techniques temporaires de gardes-côtes.	ECGFA-Net, projet «Networking Maritime Academies», Safemed III. MEDCGFF	Subventions pour la formation des gardes-côtes, FEAMP Projets de l'AESM (Safemed IV - IEV), mécanisme d'assistance WestMED (FEAMP 2017)
Promouvoir la formation relative au contrôle des pêches.	Gardes-côtes nationaux, agences européennes	Améliorer la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.		Formation de l'AECP pour les pays partenaires (FEAMP)
Services du trafic maritime (VTS): soutenir les besoins nationaux de renforcement des capacités dans le domaine du VTS (renforcement des capacités, formation), en fournissant une aide administrative et des services de formation du personnel (opérateur/superviseur/gestionnaire VTS).	Pays de la sous-région	Améliorer les services du trafic maritime dans la sous-région afin de renforcer la sécurité maritime et de réduire les collisions.	Jumelage PMI pour la Tunisie, VTS Maroc et Espagne dans le détroit de Gibraltar. Instituts de formation maritime.	Projets de jumelage TAIEX Projets de l'AESM (IEV)

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Renforcer la coopération dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer: - en développant les capacités de recherche et de sauvetage; et - en encourageant des activités et exercices conjoints entre les autorités nationales.	Gardes-côtes nationaux (centres de coordination des opérations de sauvetage - MRCC)	Renforcer les capacités de recherche et de sauvetage en tenant compte des accords et cadres de coopération existants, notamment dans le cas des opérations de sauvetage en masse. Échanger des moyens et des analyses de risque entre les pays. Définir des normes communes.	Sarmedocc est un accord en cours entre l'Italie, l'Espagne et la France. D'autres pays pourraient y être associés.	Programmes de l'AESM (IEV) Programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, Frontex
Réseau méditerranéen «Seahorse»	Gardes-frontières et gardes-côtes nationaux de la région	Augmenter la capacité de lutter contre l'immigration irrégulière et les trafics illicites en renforçant les systèmes de surveillance des frontières.	Projet méditerranéen «Seahorse»	DCI UE (TPCMA)

1.2. La sécurité maritime et la lutte contre la pollution marine

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/d'initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Partage de données sur le trafic maritime: fournir de l'aide à des pays tiers (infrastructure AIS/VTS/VTMIS, renforcement des capacités, formation).	Administrations nationales, AESM et autres organismes régionaux compétents.	Augmenter les échanges de données et mieux relever les défis en matière de sécurité maritime. Safeseanet accessible aux pays partenaires.	Safemed III Communauté de MAREΣ	Projets de l'AESM (Safemed IV - IEV),
Améliorer la planification des interventions d'urgence (OPRC) de lutte contre la pollution des administrations côtières en tant	Autorités nationales, organismes européens (par ex. l'AESM) et	Harmoniser les plans d'urgence existants de lutte contre la pollution dans le cadre de groupes d'experts, d'exercices communs	Ramogepol et LION PLAN peuvent être soutenus par la mesure afin d'améliorer leur	Programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
qu'élément de soutien du développement durable.	régionaux (par ex. Rempec) chargés des questions de lutte contre la pollution. Administrations nationales, régionales et locales.	(tant des exercices de simulation que des exercices réels) et d'ateliers sous-régionaux. Garantir l'interopérabilité entre les autorités nationales chargées de la lutte contre la pollution marine par une planification à plusieurs niveaux.	harmonisation et de garantir la prise en charge totale de la Méditerranée occidentale. Plan de Emergencia ante el riesgo de Contaminación Litoral (PELCA) IMO-MRCC Maroc-Rabat	
Concevoir une nouvelle génération d'instruments d'aide à la décision pour les interventions d'urgence contre la pollution marine accidentelle.	Acteurs publics et privés	Améliorer les systèmes de transport pour une mobilité intelligente, plus verte et plus sûre dans la Méditerranée occidentale, et plus particulièrement dans les zones côtières, les lagons et les zones soumises à restriction.	Bluemed SRIA	Horizon 2020, programmes de coopération territoriale européenne FEDER et IEV
Élaborer de nouveaux instruments, de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes pour faciliter et améliorer le processus décisionnel concernant la gestion des situations d'urgence à bord. Concevoir des techniques innovantes pour disposer de navires plus sûrs, avec une surveillance structurelle en temps réel, capables de naviguer dans des conditions dégradées (regagner le port sans danger) et d'intervenir dans des situations environnementales extrêmes (navires résistants). Recenser et mettre en place des installations/appareils offshore plus	Acteurs publics et privés	Améliorer les systèmes de transport pour une mobilité intelligente, plus verte et plus sûre dans la Méditerranée occidentale, et plus particulièrement dans les zones côtières, les lagons, les zones soumises à restriction et/ou sensibles, également à l'aide du système européen GNSS.	Bluemed SRIA	Horizon 2020, FEDER et fonds nationaux

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
sûrs, sécurisés et propres.				

2. Objectif nº 2 - Une économie bleue intelligente et résiliente

L'objectif nº 2 consiste à **stimuler la recherche et l'innovation et à renforcer les compétences, l'entrepreneuriat et la coopération industrielle,** en créant ainsi **des emplois durables et des possibilités d'investissement.**

L'innovation et le partage des connaissances sont essentiels pour garantir une économie bleue résiliente dans la Méditerranée occidentale, accompagner la relève des générations sur le marché du travail et rendre la région plus compétitive, capable de saisir les opportunités technologiques et commerciales, et plus résistante aux crises et aux chocs cycliques.

Défis

Selon un scénario des Nations unies, entre 2007 et 2030, la population en âge de travailler (plus de 15 ans) dans la région méditerranéenne augmentera de plus de 100 millions de personnes[19]. 84 % de ces nouveaux travailleurs se trouveront dans le sud. Le taux de chômage des jeunes, entre 14 % et 58 % (moyenne 2011-2015), est déjà extrêmement élevé tout autour de la Méditerranée occidentale[20], tandis que les tendances démographiques indiquent une population active vieillissante sur la rive nord de la Méditerranée et une proportion croissante de jeunes sur la rive sud.

La demande de main-d'œuvre dans les secteurs liés à la mer pris dans leur ensemble devrait plus que doubler d'ici 2030[21] et connaître une croissance particulièrement rapide dans l'aquaculture marine, le secteur de la transformation du poisson, l'éolien en mer et les activités portuaires. Cependant, la main-d'œuvre maritime sur la rive nord est vieillissante et les jeunes ne sont plus attirés par des carrières maritimes. Les entreprises maritimes, tant dans le secteur traditionnel que dans les secteurs émergents, ne parviennent pas à trouver les profils et compétences qu'elles recherchent[22]. Cette inadéquation entre l'offre et la demande est principalement due à un manque de dialogue et de coopération entre le secteur et les différents niveaux d'éducation.

Outre ce paradoxe concernant l'emploi, il existe également un double défi en matière de recherche et développement (R&D). D'une part, des activités telles que le tourisme, le transport et la pêche, qui sont traditionnellement à la pointe de l'économie bleue, exigent davantage d'innovation et de diversification pour rester durables, compétitives et rentables au fil du temps et fournir des emplois qualifiés. D'autre part, pour déployer leur plein potentiel, plusieurs activités émergentes et chaînes de valeur (telles que la biotechnologie bleue, les énergies marines renouvelables, les ressources vivantes et minérales)[23] nécessitent un soutien spécifique pour parvenir à une masse critique suffisante et attirer les investissements et

[19] http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1323859454_Tomorrow_the-Mediterranean-2030_eng.pdf.

[20] http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS.

[21] L'économie de la mer en 2030, OCDE (2016) http://www.oecd.org/fr/sti/l-economie-de-la-mer-en-2030-9789264275928-fr.htm.

[22] Étude du cabinet Ecorys intitulée «Study on supporting a possible network of maritime training academies and institutes in the Mediterranean sea basin», projet de rapport final, p. 22-23.

[23] Elles seront alignées sur la stratégie de l'Union pour la bioéconomie et liées au forum international de la bioéconomie.

activités de R&D adaptés. À cet égard, les régions européennes doivent également mieux aligner les Fonds structurels et d'investissement européens sur d'autres Fonds à partir des priorités complémentaires de la stratégie «Croissance bleue» dans leurs stratégies de spécialisation intelligente pour la recherche et l'innovation.

En outre, le manque de données socioéconomiques agrégées et comparables empêche le partage des connaissances et la coopération entre entreprises, chercheurs et décideurs dans l'ensemble de la région. La coopération en matière de recherche et les investissements demeurent limités pour certaines technologies maritimes innovantes, telles que l'aquaculture marine, la biotechnologie bleue et l'énergie marine durable. Bien que certaines initiatives de regroupement aient vu le jour dans l'ensemble du sous-bassin et révèlent un immense potentiel par rapport à la performance globale du bassin méditerranéen[24], l'absence de stratégie entre les secteurs maritimes (traditionnels ou émergents) reste une entrave majeure au partage des connaissances et à l'innovation.

Lacunes

Un certain nombre d'initiatives et de cadres stratégiques sont actuellement soutenus dans l'ensemble de la Méditerranée occidentale pour stimuler l'activité économique, la recherche et l'innovation. Il s'agit notamment de:

- la stratégie «Croissance bleue» et la politique maritime de l'Union,
- la stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime[25],
- l'initiative Bluemed, et
- l'initiative en faveur de la croissance bleue de la FAO.

Malgré leur contenu louable, ces initiatives ciblent soit l'Union européenne, soit les pays limitrophes, mais pas les deux à la fois. Les initiatives mises en œuvre à la demande de l'Union européenne ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des bénéficiaires dans la région de la Méditerranée occidentale, et le soutien à des activités permettant de créer des synergies transversales entre des parties prenantes du sud et du nord est généralement limité. Des mesures sont nécessaires pour garantir la coordination des initiatives existantes, cibler les secteurs correspondants sur les rives nord et sud, et renforcer les synergies dans l'ensemble de la région.

D'autres initiatives couvrent à la fois les pays de l'UE et les pays limitrophes, comme le plan d'action pour la consommation et la production durables, le partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne et le plan d'action régional de transport pour la région méditerranéenne[26]. Elles présentent un réel potentiel et bénéficieraient également d'une meilleure synergie et coopération entre les parties prenantes et d'une plus grande participation du secteur privé dans leur mise en œuvre au niveau de la Méditerranée occidentale.

---

[24] https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/sites/maritimeforum/files/Med%20clusters%20-%20Annexes%20def_0.pdf.

[25] COM(2014) 86: http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/macro_region_strategy/pdf/gov_macro_strat_en.pdf.

[26] Demandé par la conférence ministérielle sur les transports de 2013 de l'UmP et adopté par le forum euro-méditerranéen des transports en mars 2015.

Priorités

2.1 La recherche et l'innovation stratégiques

Conformément à l'Agenda stratégique pour la recherche et l'innovation Bluemed, les mesures concerneront un large éventail de domaines stratégiques de recherche et d'innovation dans la région, notamment le soutien de l'exploitation durable de la biodiversité méditerranéenne, des industries et services novateurs utilisant des processus de production biologiques[27] (produisant, par exemple, des ingrédients alimentaires, des produits pharmaceutiques, des cosmétiques, des produits chimiques, des matières premières et de l'énergie) et de nouvelles technologies d'observation et de surveillance des océans (y compris des ressources minérales et biologiques des eaux profondes et des fonds marins). De nouveaux concepts et protocoles seront élaborés par des entreprises privées et des opérateurs maritimes afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures, des navires et des plateformes à des fins scientifiques, environnementales, de sécurité et de sûreté. Des solutions sur mesure et de nouvelles technologies seront mises au point afin d'exploiter les énergies renouvelables marines et d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter.

VALEUR AJOUTÉE: *l'initiative Bluemed mérite d'être élargie à la rive sud de la Méditerranée occidentale afin de:*

- *corriger les asymétries en ce qui concerne sa portée géographique;*
- *réaliser des économies d'échelle en utilisant les infrastructures et ressources disponibles pour la recherche de manière plus efficace; et*
- *augmenter les capacités des parties prenantes à créer des partenariats entre les deux rives de la région.*

2.2 Le développement de pôles d'activités maritimes

Les mesures viseront à soutenir le développement des micro, petites et moyennes entreprises de l'économie bleue (par exemple, par l'intermédiaire de pôles d'activités maritimes nationaux, de pépinières d'entreprises, de boosters, d'investissements providentiels et d'instruments financiers sur mesure) et à promouvoir un réseau efficace de pôles d'activités maritimes dans l'ensemble de la région. Des pôles régionaux concernant les énergies renouvelables et le vieillissement actif, fondés sur des ressources et technologies marines et maritimes, peuvent également contribuer au développement social et économique durable dans la région.

VALEUR AJOUTÉE: *comme l'a mis en évidence l'initiative Bluemed, les pôles d'activités maritimes contribuent de manière essentielle à stimuler l'innovation, l'emploi et la croissance. Ils jouent un rôle essentiel en créant la masse critique nécessaire pour des activités économiques qui n'attirent pas actuellement les investisseurs privés, en ouvrant notamment de nouvelles voies à la coopération nord-sud et entre les activités «traditionnelles» et «émergentes», et en recensant et soutenant les chaînes de valeur innovantes dans l'ensemble de la région – conformément au concept de «spécialisation intelligente».*

[27] Conformément à la stratégie intitulée «Innovation au service d'une croissance durable: une bioéconomie pour l'Europe», adoptée par la Commission en février 2012.

2.3 Le développement et la circulation des compétences

Les actions favoriseront le développement de compétences maritimes innovantes par une série de mesures stratégiques visant à rapprocher l'offre et la demande. Elles permettront également de promouvoir la formation spécialisée sur la croissance bleue durable et des incitations à établir des réseaux et des échanges entre instituts et académies maritimes aux niveaux régional et national. Il est également essentiel de sensibiliser aux professions maritimes et d'accroître leur attractivité auprès des jeunes, ainsi que de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement du domaine maritime et l'industrie correspondante. Une attention toute particulière sera accordée à l'objectif de rapprocher l'offre et la demande d'emplois dans les services de transport multimodal de marchandises, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures. En outre, les mesures viseront à harmoniser les compétences et fonctions existantes pour la gestion des questions de migration dans l'ensemble de la région et à promouvoir une migration circulaire plus efficace.

VALEUR AJOUTÉE: *il est important de s'appuyer sur la coopération existante et les ressources disponibles. Toutefois, une étude récente*[28] *souligne le rôle de coordination important de l'Union pour la Méditerranée (UpM) dans ce domaine et recense un certain nombre de solutions envisageables pour remédier à l'inadéquation actuelle entre l'offre et la demande de compétences dans le secteur maritime et renforcer la coopération entre les établissements de formation et d'enseignement dans le domaine maritime.*

2.4 La consommation et la production durables (transport maritime, ports, tourisme maritime et côtier, aquaculture marine)

Les actions consisteront à:

- mettre en œuvre des modèles et pratiques de consommation et de production durables, contribuer à identifier des sources de pollution, évaluer les risques et dangers et diffuser des outils de gestion; encourager l'utilisation de sources d'énergie propres (solaires et éoliennes) pour le dessalement de l'eau de mer et renforcer les capacités dans l'ensemble de la région; promouvoir l'efficacité énergétique et l'adaptation au changement climatique dans les villes côtières;

- promouvoir un transport maritime écologique au moyen de carburants alternatifs et de technologies innovantes; optimiser les infrastructures, interfaces et procédures/opérations portuaires dans l'ensemble de la région; développer le réseau transeuropéen de transport, les autoroutes de la mer et les terminaux portuaires correspondants;

- mettre au point de nouveaux produits et services touristiques thématiques, y compris:

    - des itinéraires naturels, culturels et historiques (y compris sous-marins), le tourisme nautique et de croisière, des marinas durables, le pescatourisme, le patrimoine culturel de la pêche et la pêche de loisir;

    - créer des récifs artificiels respectueux de l'environnement;

[28] Cabinet Ecorys, MRAG, «Study on supporting a possible network of maritime training academies and institutes in the Mediterranean sea basin», 2016, voir https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/en/node/3951

- protéger et restaurer les écosystèmes côtiers (plages et dunes) sur les îles;
- établir des liaisons entre des attractions en mer et sur la terre ferme (dans les domaines de la gastronomie, de la culture, des sports, etc.); et
- reconnaître les licences de patron de pêche;

- élaborer des normes techniques communes pour une aquaculture marine durable dans les différents pays, diversifier le secteur et renforcer les capacités.

VALEUR AJOUTÉE: *les activités maritimes et terrestres, ainsi que l'urbanisation progressive du littoral, exercent de nombreuses pressions sur les écosystèmes marins et côtiers du sous-bassin et peuvent également avoir une incidence sur la viabilité à long terme de secteurs tels que l'aquaculture marine et le tourisme maritime et côtier. Ces pressions vont d'une consommation élevée des ressources (eau, énergie, produits alimentaires, matières premières, territoire côtier) à la pollution de l'eau et de l'air en passant par les déchets. Le cadre d'action contribuera à la réalisation du programme de développement durable en encourageant la mise en œuvre du plan d'action pour une consommation et une production durables et en rationalisant son approche envers tous les secteurs de l'économie bleue.*

La mise en œuvre du plan d'action de transport pour la région méditerranéenne sera soutenue afin de surmonter les obstacles existants au développement des autoroutes de la mer et aux investissements dans une plus grande interconnexion, y compris les liaisons terrestres et multimodales. Elle encouragera également une transition vers une mobilité plus intelligente et plus verte dans la région.

Le secteur du tourisme est une source essentielle d'emplois dans l'ensemble de la région, mais il souffre de fragmentation, de fortes fluctuations saisonnières, d'une mauvaise visibilité et d'un manque de diversification des produits et de compétences appropriées. Les destinations côtières et insulaires sont de plus en plus exposées à des pressions environnementales et climatiques.

L'aquaculture dans la Méditerranée occidentale présente un potentiel particulier à exploiter. Toutefois, les pratiques varient considérablement entre les deux rives et les initiatives existantes se concentrent soit sur la rive nord (politique commune de la pêche, initiative Bluemed) soit sur les rives sud (initiative «Ceinture bleue» de la FAO). En outre, le secteur de l'aquaculture connaît des problèmes d'espace, d'acceptation du grand public et de co-existence avec d'autres activités économiques, qui doivent être réglés de toute urgence.

Priorités de l'Union

Cet objectif soutient fermement les priorités de l'Union:

- **Emploi, croissance et investissement.** Le soutien des investissements dans les technologies bleues, le transport maritime écologique, le tourisme durable et l'aquaculture contribuera à créer de la croissance et des emplois dans la région. L'accent sera mis tout particulièrement sur le développement du capital humain (compétences et capacités administratives et institutionnelles) et sur la promotion de l'entrepreneuriat, des réseaux de compétence partagée et du transfert de technologies.
- **Union de l'énergie et changement climatique.** Le principal objectif est d'utiliser les ressources naturelles de manière durable, notamment l'eau, en encourageant l'utilisation

des énergies renouvelables et en réduisant la production de déchets et les risques environnementaux.

Résultats à atteindre pour l'objectif nº 2

(Cette liste est provisoire et non exhaustive)

- Inclure d'ici 2017 les pays de la Méditerranée occidentale dans l'initiative Bluemed et dans son programme stratégique de recherche et d'innovation[29];
- d'ici 2022, augmenter de 25 % le nombre d'«écoports» et de marinas[30];
- d'ici 2022, augmenter de 20 % la valeur de la production aquacole durable[31];
- d'ici 2022, augmenter de 20 % les arrivées touristiques hors saison[32].

Autres indicateurs possibles pour l'objectif nº 2

- Nombre de nouveaux systèmes de gestion du tourisme durable d'ici 2022.
- Nombre d'offres touristiques conjointes (et marketing) dans l'ensemble de la région d'ici 2022.
- Nombre d'emplois créés dans la région d'ici 2022.

[29] Situation de référence 2016: le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte sont associés.

[30] Situation de référence 2016: 11 ports certifiés (source ESPO), autres sources: The Yacht Harbour Association, Assomarina.

[31] Situation de référence 2014, sources EUROSTAT, FAO et DCF.

[32] Situation de référence 2012-2015, sources EUROSTAT, autres sources à définir.

2.1. La recherche et l'innovation stratégiques

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	**Acteurs concernés**	**Résultats escomptés**	**Projets/initiatives de fond**	**Financement**
Développer les industries et services maritimes innovants qui utilisent des processus de production biologiques.	Instituts de recherche, entreprises et autorités publiques	Nouveaux produits des industries et services innovants qui utilisent des processus de production biologiques, tels que les ingrédients alimentaires, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, les produits chimiques, les matières premières et l'énergie.	Projets du pôle Mer Méditerranée et du centre marocain de valorisation de la pêche et des technologies Csvtpm-Agadir	Programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, fonds nationaux, appels à proposition «économie bleue» (FEAMP). Horizon 2020
Exploiter de manière durable les ressources minérales et biologiques des eaux profondes et des fonds marins.	Instituts de recherche, entreprises et autorités publiques	Nouveaux produits et chaînes de valeur. Nouveaux systèmes et appareils robotiques intelligents d'exploration et d'analyse des fonds marins, y compris la haute résolution spatiale et temporelle et l'observation (outils in situ/à distance).	Bluemed SRIA	Horizon 2020, programme LIFE, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, fonds nationaux
Élaborer de nouveaux concepts et protocoles avec des entreprises privées et des opérateurs maritimes afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures, des navires et des plateformes à des fins de suivi scientifique et environnemental, de sécurité et de sûreté.	Acteurs publics et privés	Disposer des instruments et stratégies nécessaires pour optimiser l'utilisation des infrastructures, des navires et des plateformes dans ce domaine. Planifier et vérifier par recoupement les infrastructures fixes et mobiles offshore et les besoins de surveillance et de suivi de l'environnement de la côte jusqu'à la haute mer.	Bluemed SRIA	Horizon 2020, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, fonds nationaux

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Mettre au point des solutions sur mesure et de nouvelles technologies afin d'améliorer l'efficacité énergétique sur les installations, l'entretien et l'exploitation des énergies renouvelables marines (énergie éolienne offshore, courants et vagues) et la charge du réseau électrique.	Acteurs publics et privés	Améliorer l'efficacité énergétique sur les installations, l'entretien et l'exploitation des énergies renouvelables marines.	Bluemed SRIA	Horizon 2020, FEDER et fonds nationaux
Évaluer les effets du changement climatique sur la région de la Méditerranée occidentale (écosystèmes marins et leurs ressources de l'échelon local à régional).	Acteurs publics et privés	Avoir une vue d'ensemble des effets du changement climatique sur les écosystèmes marins et leurs ressources de l'échelon local à régional, y compris une évaluation exhaustive des risques climatiques dans la région.	Bluemed SRIA	Fonds vert pour le climat[33]
Mise en réseau des chercheurs.	Chercheurs, instituts de recherche et universités	Mettre en place des groupes de travail temporaires pour examiner et définir de nouveaux domaines de recherche.		Mécanisme d'assistance WestMED (FEAMP 2017)

2.2. Le développement de pôles d'activités maritimes

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/initiatives existants et des sources de financement potentielles.

[33] Une entité d'exécution (c.-à-d. le sponsor du projet ou du programme) devra soumettre une note conceptuelle à des fins de retours d'information et de recommandations du Fonds, en consultation avec l'autorité nationale désignée ou le point de contact national).

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Réseau de pôles d'activités maritimes du WestMED.	Pôles d'activités régionaux, nationaux et territoriaux du WestMED	Améliorer la mise en réseau des pôles d'activités existants et élaborer des mesures conjointes en vue de stimuler le transfert de connaissances dans l'économie bleue et de renforcer les capacités d'innovation des PME locales.	Projet BlueNET (région de l'Adriatique et de la mer Ionienne et Méditerranée orientale)	Appel d'offres PMI 2017 du FEAMP
Promouvoir le développement des micro, petites et moyennes entreprises de l'économie bleue.	Entreprises, autorités locales et nationales, instituts de recherche et de formation	Définir le cadre d'établissement des pôles d'activités maritimes nationaux (juridique, procédural, organisationnel, financier, etc.). Mettre en place des pépinières d'entreprises, des boosters, des investissements providentiels et des instruments financiers sur mesure en vue de créer des jeunes pousses et de soutenir le développement des PME (y compris des micro-entreprises).	Copernicus, services maritimes.	FEDER, FEAMP, IEV, COSME, CESF, EFSI, fonds nationaux
Promouvoir des pôles régionaux concernant les énergies renouvelables et le vieillissement actif, sur la base des ressources et technologies marines et maritimes.	Entreprises, autorités locales et nationales, société civile, instituts de recherche et de formation	Concevoir de nouveaux services et produits.	Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé. Plateforme numérique sur le vieillissement actif et en bonne santé.	FEDER, IEV, FSE, programmes de coopération territoriale européenne, appels à propositions «économie bleue» du FEAMP

2.3. Le développement et la circulation des compétences

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Promouvoir la mise en réseau et les échanges entre instituts et académies maritimes, portuaires et logistiques (sous-régionaux et nationaux).	Instituts et académies maritimes	Concevoir de nouveaux programmes et partager les capacités. Échanger le savoir-faire nord-sud en matière d'éducation et de formation des marins et pêcheurs. Améliorer la circulation des étudiants. Créer des centres de formation dans le secteur maritime/de l'économie bleue.	Rafismer (Réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer)	Appel IMP-MED 2017 du FEAMP Action «renforcement des capacités» d'Erasmus+ (appel annuel)
Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement du domaine maritime (enseignement supérieur et enseignement et formation professionnels - EFP) et l'industrie maritime.	Entreprises, instituts EFP, universités, instituts et académies maritimes	Définir les déficits de compétences et coopérer en vue de trouver des solutions concrètes (c.-à-d. programmation de l'enseignement, formation, etc.).	Mentionner un ou plusieurs projets approuvés pertinents de l'appel «Blue Career» 2016.	Appel «Blue Career» du FEAMP Action «renforcement des capacités» d'Erasmus+ (appel annuel)
École d'été sur le thème «La croissance bleue durable».	Instituts, académies et universités océanographiques et maritimes	Créer une plateforme internationale d'échange des connaissances scientifiques et du savoir-faire technologique dans le domaine de la croissance bleue durable à l'intention des pays WestMED.	École d'été sur la croissance bleue durable dans les pays de la Méditerranée et de la mer Noire organisée par l'institut italien d'océanographie et de géophysique expérimentale. Expérience marocaine dans le cadre de l'initiative «Croissance bleue» de la FAO. Expériences	Initiative «Croissance bleue» de la FAO, programmes de coopération territoriale européenne

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
			des pays dans le domaine de l'économie bleue.	
Sensibiliser les jeunes aux professions maritimes et accroître leur attractivité auprès de ceux-ci.	Établissements d'enseignement, étudiants, autorités publiques, institutions internationales	Diffuser les meilleures pratiques. Promouvoir des programmes d'échange culturel pour découvrir les professions maritimes. Élaborer des programmes de volontariat des jeunes pour protéger et nettoyer les habitats marins. Créer des lycées maritimes dans les villes côtières.	Safemed	Programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, FSE, FEAMP (axe prioritaire 4). Programme de volontariat européen d'Erasmus+ (3 appels par an), fonds nationaux
Rapprocher l'offre et la demande d'emplois dans les services de transport multimodal de marchandises, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures.	Autorités publiques, entreprises, syndicats, prestataires de services d'EFP, universités	Améliorer les compétences technologiques, entrepreneuriales et de gestion dans les services de transport multimodal de marchandises, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures. Définition de niveaux de formation pour la gestion des carburants à faible teneur en carbone (le GNL par ex.) et les activités sous-marines (réparation et renflouement).	• Erasmus + Container; • Alliances de la connaissance CTWays; • MIE-T: Picasso et GAINN 4MOS; • CAF-T B2M OS. Projet stratégique de développement des compétences.	Action «renforcement des capacités» d'Erasmus+ (appel annuel), MIE, fonds nationaux
Promouvoir le développement des compétences en matière de migration et de gestion des flux migratoires.	Administrations locales et régionales, agences de développement et de coopération, autres instituts et universités pertinents	Harmoniser les compétences et les capacités de gestion des questions de migration. Promouvoir la migration circulaire. Empêcher l'exploitation des migrants, notamment en ce qui concerne les enfants.	Projet M@res (migration circulaire). Projets du programme MENA	Paquet «Migration» (IEV), programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV

2.4. La consommation et la production durables (transport maritime, ports, tourisme maritime et côtier, aquaculture marine)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Consommation et production durables

Mesures	**Acteurs concernés**	**Résultats escomptés**	**Projets/initiatives de fond**	**Financement**
Mettre en œuvre des programmes de coordination/coopération et des analyses de risque comparables des effets des multiples pressions anthropiques à différents niveaux de profondeur, y compris les zones en eau profonde; se conformer aux conventions régionales et à la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (DCSMM). Recenser et mesurer les composants chimiques et autres sources de pollution dans différentes matrices marines et leur incidence sur les organismes marins; concevoir des outils d'alerte précoce pour détecter les polluants. Élaborer et tester des mesures d'assainissement (biologique) dans différentes zones/différents lieux, y compris la réutilisation et le recyclage des matières dangereuses collectées.	Acteurs publics et privés	Disposer d'outils et de stratégies communs solides pour exploiter les ressources locales de manière plus durable et éviter leur épuisement.	Bluemed SRIA Projet SpilLess	Horizon 2020, programme LIFE, programmes de coopération territoriale européenne, FEAMP, appel «Blue Labs»
Gestion durable des ports de pêche et des	Autorités	Renforcer l'efficacité énergétique	Bluemed SRIA	FEAMP,

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
navires de pêche.	locales et régionales, associations de pêcheurs et de pêcheries	dans les ports et l'efficacité énergétique des navires. Réduire la dépendance des ports et villages de pêche par rapport aux sources d'énergies fossiles. Améliorer la gestion en termes de baisse des rejets et des déchets. Réduire le coût des unités de pêche dans la production de glace et l'électrification des installations portuaires. Promouvoir l'utilisation d'outils de gestion environnementale tels que l'EMAS. Créer un modèle de référence dans chaque pays.		FEDER, IEV
Le développement d'installations de dessalement de l'eau de mer innovantes alimentées à l'énergie solaire et d'installations de refroidissement ou de réfrigération solaires pour l'approvisionnement en eau potable, le refroidissement et la production supplémentaire d'électricité.	Acteurs publics et privés	Renforcer les capacités locales afin de dessaler l'eau et d'alimenter les systèmes de refroidissement de manière durable, y compris les solutions hors réseau qui ne nécessitent pas l'utilisation de batteries. Promouvoir le développement de l'industrie locale de la pêche et/ou des activités touristiques et créer des emplois. Soutenir le développement économique des communautés côtières locales.	Stratégie de l'eau pour la Méditerranée occidentale. Bluemed SRIA. Initiative «Global Clean Water Desalination Alliance». Projet pilote de dessalement Masen. Programme pilote de dessalement à partir d'énergies renouvelables de Masdar, qui comprend quatre installations pilotes utilisant des technologies de dessalement de pointe.	Fonds européen pour le développement durable (plateforme d'investissement pour le voisinage) IEV (bilatéral)
Gestion des déchets des navires et bateaux	Toutes les	Accroître la sensibilisation des	Plusieurs projets	FEAMP, FAO,

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
de pêche.	organisations concernées et les instituts de recherche	consommateurs à la collecte et au recyclage des déchets. Promouvoir des installations et des équipements pour la collecte et le recyclage des déchets des bateaux de pêche dans les ports et les villages de pêche, et créer un modèle de référence dans chaque pays.	(par ex. Gardien de la mer: collecte des déchets terrestres en mer par des pêcheurs)	fonds nationaux
Améliorer la gestion des déchets dans les ports et les zones côtières.	Secteur public-privé	Appliquer les principes de la directive sur les installations de réception portuaires.	Convention Marpol Convention de Londres sur l'immersion des déchets de 1972 et son protocole de 1996 Safemed Directive sur les installations de réception portuaires	Safemed, MIE, fonds ESI, IEV

Transports maritimes

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Promouvoir un transport maritime écologique au moyen de carburants propres (réseau GNL, énergie terrestre).	Armateurs; autorités nationales et portuaires; entreprises de distribution de carburants	Définir, tester et déployer le réseau d'infrastructures pour l'utilisation de carburants alternatifs, notamment le GNL (gaz naturel liquéfié) pour le transport maritime et l'approvisionnement en énergie terrestre. Concevoir et construire des navires, des postes de soutage et des stations de distribution du GNL alimentés au GNL. Garantir la continuité de la chaîne transnationale de distribution du GNL.	• Greencranes; • Costa; • LNG Danube Masterplan; • GAINN 4CORE; • GAINN 4MOS; • MedAtlantic Ecobonus; • Poseidon Med II; • Picasso.	MIE-T, fonds nationaux
Optimiser les infrastructures,	Autorités portuaires,	Renforcer le transport maritime, les	Projet de coopération des	Programmes de

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
interfaces et procédures/opérations portuaires.	armateurs, administrations locales et nationales	capacités de navigation à courte distance, la connectivité transfrontière par ferry et l'intégration dans des chaînes logistiques multimodales par la numérisation et la simplification des procédures.	ports Valence-Livourne	coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, EFSI, EIPP
Développer les autoroutes de la mer et les connexions portuaires correspondantes.	Autorités portuaires, armateurs, administrations locales et nationales	Renforcer le transport maritime et les capacités de navigation en haute mer.		MIE-T FEDER, EFSI, EIPP, EFSD

Tourisme maritime et côtier

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Promouvoir les itinéraires historiques, culturels et naturels transnationaux. Développer l'image de marque des produits et services touristiques thématiques. Établir une norme et une certification de qualité. Améliorer le cadre juridique pour de nouvelles demandes (affrètement,	Administrations locales, régionales et nationales, fédérations professionnelles, PME, voyagistes, entités de gestion de ZMP	Remédier de manière durable aux fortes fluctuations touristiques saisonnières. Créer des marques thématiques et diversifier les produits et les destinations. Conquérir de nouveaux marchés internationaux.	Projets approuvés du FEAMP Projets Interreg Initiatives Accobams POCI[34]	Appels 2017 du FEAMP COSME, FEDER, EIPP

[34] Programme opérationnel «Sciences, technologies et innovation»; http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/atlas/programmes/2000-2006/portugal/science-technology-and-innovation-operational-programme-poci

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
tourisme baleinier, etc.).				
Promouvoir de nouveaux modèles de tourisme et itinéraires terre-mer.	Organisations professionnelles	Développer des destinations haut de gamme reliant le port et la ville portuaire à l'arrière-pays en créant un itinéraire maritime et terrestre avec des escales thématiques et de nouvelles technologies.	Programme Odyssea lancé par la fédération française des ports de plaisance (FFPP) réunissant plus de 70 villes portuaires, 9 pays et 16 régions méditerranéennes et européennes en FR, ES, IT, GR, PT, MO, MT.	COSME, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV
Promouvoir le pescatourisme et le patrimoine culturel de la pêche.	Groupes d'action locaux dans le secteur de la pêche, communautés côtières, voyagistes	Diversifier la pêche et créer des emplois dans des communautés côtières.	Farnet, Pesca Turisimu project (FLAG Corse) et Pescatourisme 83 (FLAG Varois). Méthode marocaine de construction de villages de pêche et de points de débarquement.	FEAMP (axe prioritaire 4 et appel IMP)
Protéger et restaurer les écosystèmes côtiers (plages et dunes) sur les îles.	Administrations locales et régionales, ONG environnementales et universités	Diffuser et mettre en place des modèles de tourisme côtier durables axés sur les écosystèmes marins et côtiers et sur le changement de comportement des habitants et des touristes.	Projets LIFE	LIFE, fonds nationaux
Créer des récifs artificiels axés sur la protection de l'environnement.	Instituts de recherche, professionnels, pêcheries maritimes et coopératives de pêche, département des pêcheries maritimes	Disposer de niches de pêche et de nourriceries écologiques capables de préserver les espèces endémiques et de garantir l'équilibre écologique de certains stocks. Échange de connaissances. Prévoir de nouvelles activités rémunératrices pour les pêcheurs artisanaux afin de	Projet d'implantation de récifs artificiels (Italie, France, Espagne). Expérience marocaine d'immersion de récifs artificiels à l'échelon artisanal et industriel le long de la côte nationale.	Appels FEAMP, fonds nationaux

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
		réduire la pression sur les stocks halieutiques.		
Promouvoir des marinas durables.	PME, fédérations professionnelles, marinas, instituts de recherche	Échanger des pratiques et promouvoir l'adoption de normes volontaires relatives aux marinas durables, y compris des outils de gestion environnementale tels que l'EMAS.		Programmes de coopération territoriale européenne, LIFE, FEDER, FEAMP, IEV
Examiner et protéger le patrimoine culturel et naturel sous-marin par une approche pluridisciplinaire. Mettre en place un réseau de collaboration entre instituts marins et archéologiques et établir une politique commune d'information et de partage des données. Élaborer un nouveau concept de systèmes robotiques intelligents pour l'archéologie sous-marine.	Acteurs publics et privés	Fournir des données et des outils pour la protection et l'exploitation durable du patrimoine culturel et naturel côtier et sous-marin de la région. Concevoir de nouveaux services touristiques sous-marins.	Bluemed SRIA Sous-projet ARCHEO	Horizon 2020, programme LIFE, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV, FEAMP (notamment appel «Blue Labs»)

Aqua-culture

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Promouvoir la	Acteurs publics et privés	Établir de nouvelles pratiques pour garantir la	Bluemed SRIA	Horizon

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
diversification de l'aquaculture et l'utilisation de systèmes d'aquaculture multitrophique.		durabilité à long terme de l'aquaculture.	Projet aquaculture H2020	2020, FEAMP, IEV et fonds nationaux
Élaborer des normes techniques communes entre pays.	Acteurs publics et privés	Instaurer des normes communes sur des questions telles que le contrôle des rejets ou la prévention des risques d'échappement. Cela renforcera la sécurité juridique, facilitera les investissements transfrontières, contribuera à un niveau élevé de protection de l'environnement et soutiendra l'instauration de conditions de concurrence équitables entre opérateurs.	Shockmed et autres projets de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), initiatives régionales similaires dans d'autres bassins de mer (Helcom, par ex.)	Programmes de coopération, FEAMP
Renforcement des capacités pour la promotion d'exploitations aquacoles certifiées et durables.	Agences locales et administrations publiques, instituts de formation et de recherche sur les exploitations aquacoles	Augmenter la production aquacole, Diffuser des connaissances sur les pratiques aquacoles.	Projets GFCM	IEV, FEAMP, FAO

3. Objectif nº 3 - Une meilleure gouvernance de la mer

L'objectif nº 3 consiste à promouvoir **la gestion durable des activités économiques maritimes** et **à préserver les écosystèmes et la biodiversité.**

Parvenir à des écosystèmes marins et côtiers sains tout en promouvant le développement socio-économique nécessite un solide cadre institutionnel, juridique et technique qui permette de trouver un juste équilibre entre les demandes concurrentes pesant sur des ressources naturelles et un territoire limités. Pour avoir des systèmes de gouvernance efficaces et efficients, la coopération et les synergies entre les structures et initiatives existantes doivent être permanentes. Cela est essentiel afin de faire des choix judicieux et éclairés et de mettre en lumière les compromis entre les aspects environnementaux, économiques, sociaux, politiques et administratifs.

Défis

La Méditerranée occidentale est une zone critique sur le plan des pressions anthropiques (économiques, démographiques et environnementales). Elle compte sept des treize zones de la Méditerranée où l'activité économique intense interagit vivement avec les aspects de conservation[35]. Les activités économiques maritimes susceptibles d'entrer en concurrence dans les mêmes eaux peuvent décourager ou empêcher des investissements, tandis que leurs pressions cumulées peuvent augmenter la production de déchets et la consommation d'énergie et d'eau, aggraver l'exploitation des ressources biologiques et minérales et entraîner davantage de pollution et une grave détérioration des écosystèmes marins et côtiers.

La région possède la plus grande diversité biologique[36] en Méditerranée et est l'une de ses zones les plus productives. Toutefois, comme le reste du bassin maritime, plusieurs de ses stocks halieutiques ont longtemps fait l'objet d'une surpêche[37]. Les zones marines protégées désignées à l'échelle nationale[38], notamment les sites Natura 2000 au titre des directives «Oiseaux» et «Habitats» et les sites ASPIM[39], représentent quelque 3,5 % des eaux de la Méditerranée occidentale[40], ce qui est encore très loin de l'objectif de conservation de 10 % des zones marines et côtières dans le cadre de systèmes de zones protégées bien gérés et connectés entre eux et d'autres mesures de conservation efficaces par zone[41].

---

[35] MEDTRENDS Rapport 2015 Piante C., Ody D., 2015. «Blue Growth in the Mediterranean Sea: the Challenge of Good Environmental Status». Projet MedTrends. WWF-France: http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/medtrends_regional_report.pdf.

[36] La diversité des espèces croît d'est en ouest dans la Méditerranée: on trouve 43 % des espèces connues dans la Méditerranée orientale, 49 % dans la mer Adriatique, et 87 % dans la Méditerranée occidentale.

[37] Il convient de souligner que 44 des 48 stocks évalués en 2012-2014 (source: CSTEP et CGPM) sont considérés comme étant en dehors des limites biologiques de sécurité, ce qui menace la durabilité future du secteur de la pêche dans la sous-région.

[38] Référence aux directives «Oiseaux» et «Habitats».

[39] Référence au protocole CAR ASP/DB.

[40] Base de données MaPAMed sur les sites d'intérêt pour la conservation du milieu marin en Méditerranée. MedPAN, PNUE/PAM/CAR-ASP. Communiqué avril 2016: http://www.mapamed.org.

[41] Fixé par l'objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité et adopté dans le cadre de l'objectif de développement durable 14.5.

Il convient également de souligner que des déchets marins ont été trouvés sur tous les emplacements surveillés dans le sous-bassin de la Méditerranée occidentale, y compris au large des côtes et canyons catalans, du golfe du Lion et du bassin algéro-baléares, de fortes densités ayant été observées dans sa partie nord-ouest et le long du talus continental (Pham et al., 2014). Une récente étude de grande ampleur portant sur les débris flottants a constaté des densités allant jusqu'à 195 débris par km^2 (dont 96 % de polymères), l'un des pics se situant dans le bassin algérien (CIESM, 2014[42]).

La mise en réseau des administrations et l'intégration entre gouvernements et avec la société civile peuvent donner lieu à de nouvelles formes de collaboration et de partenariats et proposer de nouveaux moyens de gérer les activités maritimes de manière durable. Le secteur privé et d'autres acteurs clés, tels que les universitaires, les chercheurs, les ONG et les citoyens, doivent être associés plus activement. L'association et la participation des parties prenantes aux processus décisionnels restent limitées et nécessitent une plus forte obligation de rendre des comptes.

Enfin, l'application des règles existantes et futures relatives à l'environnement, à la pêche et aux transports[43] dépend de l'existence d'un cadre institutionnel et administratif qui soit bien organisé à tous les niveaux (local, régional, national et international) et qui puisse, en principe, être mis en œuvre de manière coordonnée et axée sur les résultats. Pour garantir une application cohérente et efficace, le cadre institutionnel doit attirer des ressources financières et des investissements conséquents.

Lacunes

Les problèmes environnementaux en Méditerranée occidentale ont été bien recensés par divers cadres de gouvernance durables et consolidés[44]. Parmi ces cadres, la convention de Barcelone et ses protocoles établissent un ensemble juridiquement contraignant d'instruments pour la protection du milieu marin et des régions côtières de la Méditerranée, tandis que la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) définit un cadre (également contraignant) visant à soutenir l'exploitation durable des ressources halieutiques.

Il existe une longue tradition de coopération sur les questions marines et maritimes en Méditerranée et de nombreux accords et initiatives stratégiques (Organisation maritime internationale, initiative «Croissance bleue» de la FAO, PNUE/plan d'action pour la Méditerranée, la convention de Barcelone et sa stratégie méditerranéenne pour le développement durable, le plan d'action régional pour lutter contre les déchets marins et le plan d'action régional pour la mise en œuvre du protocole GIZC, entre autres) ont été adoptés et ratifiés par la plupart des pays voisins. Les questions environnementales ont notamment fait l'objet de plusieurs initiatives dans le cadre du PNUE/PAM – et dans la plupart des cas, en partenariat avec d'autres structures régionales[45]. Leur mise en œuvre est soutenue par un

[42] Ibid., p. 62.

[43] Y compris des résolutions, recommandations et décisions.

[44] Assessment of feasibility and added value to support a possible sustainable blue economy initiative for the western Mediterranean (http://www.westmed-initiative.eu/downloads/).

[45] Protocole d'entente signé entre PNUE/PAM et FAO-CGPM (2012), UICN (2013), UpM (2013), Accobams (2016), stratégie commune PNUE/PAM avec la CGPM, Accobams, UICN-MED en coopération avec MedPAN, etc.

réseau solide de centres d'activités régionales[46]. La récente stratégie à moyen terme (2017-2020) de la CGPM visant à assurer la durabilité des pêches dans la Méditerranée et la mer Noire et MedFish4Ever[47] offrent également une solide base pour lutter contre la surexploitation actuelle des stocks halieutiques.

Toutefois, bien qu'il y ait une véritable volonté politique de résoudre les problèmes de l'environnement et de la pêche et de s'orienter vers des modèles durables, la région ne dispose pas encore de politiques appropriées de sensibilisation, de diffusion et fondées sur des données intersectorielles probantes. De nombreuses lacunes subsistent également dans la mise en œuvre et l'application de la législation, en particulier aux niveaux local et national.

En outre, la disponibilité, l'accessibilité, le traitement et l'exploitation des données sont dissemblables et fragmentés. Des tests de résistance en matière de données marines révèlent de graves lacunes dans les connaissances sur la nature géologique et écologique des eaux méridionales et une diminution de l'investissement public dans les programmes de surveillance dans le nord. Les lacunes dans les informations sur les captures et l'effort de pêche artisanale compliquent encore le soutien au secteur de la pêche.

Priorités

3.1 La planification de l'espace et la gestion des zones côtières

Les mesures viseront à améliorer la gestion des zones maritimes et côtières par les acteurs locaux et à garantir une mise en œuvre appropriée et coordonnée de la directive établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime (PEM) et du protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la convention de Barcelone afin de faire face aux effets cumulés des activités économiques en mer et sur les côtes à partir d'une approche fondée sur les écosystèmes. Elles viseront également à améliorer la connaissance des interactions terre-mer et à développer des solutions d'ingénierie respectueuses de l'environnement pour le bon état écologique des mers et des côtes. Un autre domaine de travail essentiel consistera à développer les outils afin de sélectionner des sites appropriés pour les installations offshore et de remplir les exigences énergétiques et environnementales de la région.

VALEUR AJOUTÉE: la cohérence sera recherchée dans la mise en œuvre de la directive PEM, de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» et du protocole GIZC de la convention de Barcelone. En outre, l'instauration d'un environnement favorable pour les acteurs publics et privés en vue d'alimenter et d'informer le processus décisionnel sera soutenue.

3.2 Les connaissances marines et maritimes

Les mesures consisteront à promouvoir la collecte de données ainsi que leur conservation et leur stockage par les instruments, bases de données et projets existants (notamment le réseau européen d'observation et de données du milieu marin - EMODnet, le centre virtuel de connaissances consacré à la Méditerranée qui est géré par le secrétariat de l'UpM et les projets Horizon 2020[48]) et à étendre leur champ d'application géographique et thématique à l'ensemble

[46] CAR du PNUE/PAM: Plan Bleu, REMPEC, Consommation et production durables, programme d'actions prioritaires, zone spécialement protégée et info-RAC.

[47] Déclaration ministérielle de La Valette sur la durabilité de la pêche en Méditerranée adoptée le 30 mars 2017.

[48] Horizon 2020 – Programme-cadre pour la recherche et l'innovation (2014-2020).

de la région. Il s'agira notamment de maintenir et de mettre à jour les informations relatives aux phénomènes d'érosion et aux risques côtiers; d'harmoniser et de développer des systèmes de suivi au niveau du sous-bassin; et de concevoir des outils communs pour évaluer les incidences des activités humaines. Le développement des véhicules autonomes sans équipage (et des infrastructures sous-marines connexes), ainsi que le renforcement de l'assistance technique et des capacités dans le domaine des affaires maritimes, sont d'autres aspects importants à prendre en considération.

VALEUR AJOUTÉE: *l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes nécessite des données marines et maritimes harmonisées et récentes dans des domaines tels que les investissements, la valeur ajoutée brute, l'emploi, la production et l'élimination des déchets, la bathymétrie, la qualité de l'eau et le suivi environnemental.*

Ces données permettent:

- *de concevoir les mesures nécessaires pour stimuler les activités économiques (par ex. le tourisme côtier, la navigation en haute mer et à courte distance, les biotechnologies et les sources d'énergie renouvelables);*
- *de tenir compte des aspects horizontaux et transversaux (recherche et innovation, groupement d'entreprises et atténuation du changement climatique); et*
- *d'évaluer les effets cumulés des activités humaines pour une meilleure planification de l'espace et gestion des côtes.*

Le fait que ces données nécessaires soient souvent indisponibles ou disponibles uniquement pour certains pays montre qu'il faut intensifier le partage de données et les synergies entre les initiatives et les parties prenantes.

3.3 La biodiversité et la conservation de l'habitat marin

Les mesures viseront à évaluer les pressions atmosphériques terrestres et maritimes, ainsi que les risques tant pour les écosystèmes que pour la santé humaine, y compris la vulnérabilité et la résistance de la biodiversité de la mer Méditerranée. Un soutien sera accordé aux actions visant à établir et à gérer des zones marines protégées, à réduire les déchets marins, à gérer les eaux de ballast et à surveiller la pollution sonore, en étroite coopération avec la convention de Barcelone et d'autres acteurs régionaux et mondiaux compétents. Les mesures mettront l'accent sur le renforcement de la capacité locale à recenser les espèces exotiques envahissantes et les voies d'invasion ainsi qu'à déterminer la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins. Et surtout, les campagnes de sensibilisation sur l'environnement marin et la biodiversité ainsi que le volontariat environnemental dans l'ensemble de la région pourront être soutenus.

VALEUR AJOUTÉE: *la région possède une biodiversité côtière et marine unique et plusieurs espèces emblématiques (comme les baleines, les dauphins, les requins, les tortues de mer et les oiseaux) sont de plus en plus menacées par les nombreuses pressions qu'elles subissent. Parmi ces menaces figurent la pollution, les phénomènes d'eutrophisation, la destruction des habitats marins et côtiers, les perturbations des routes migratoires de la faune sauvage, les changements dans la dynamique côtière, les déchets marins et les nuisances sonores marines. Les pays seront soutenus dans leurs efforts pour respecter les engagements internationaux qui ont été pris, tels que la*

convention de Barcelone, le plan régional contre les déchets marins en Méditerranée et la convention sur la diversité biologique (et les engagements correspondants de l'Union européenne).

3.4 Le développement des pêcheries durables et des communautés côtières

Les mesures permettront de favoriser le développement durable de la pêche artisanale et des communautés côtières en augmentant la capacité de la région à gérer les stocks halieutiques au moyen de plans de pêche pluriannuels, de mesures techniques, de fermetures de zones et d'autres mesures de conservation spécifiques. Elles viseront également à renforcer la capacité de la région à garantir une collecte appropriée de données, des évaluations scientifiques régulières et un cadre juridique adéquat en matière de contrôle et d'inspection. L'assistance technique revêt un caractère particulièrement important sur la rive sud pour la conception et la mise en œuvre de plans et mesures spécifiques. Des groupes techniques locaux chargés d'analyser les possibilités et menaces spécifiques et de définir des mesures et techniques d'intervention conjointes peuvent être créés. Les meilleures pratiques pour la commercialisation des produits de la pêche peuvent être recensées et diffusées, et des connaissances et des ressources peuvent être fournies pour augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et diversifier les activités économiques dans les communautés côtières (y compris par des approches ascendantes telles que le développement local participatif). Toutes les mesures devront être mises en œuvre en cohérence et en synergie avec le futur plan d'action régional pour les pêcheries artisanales.

VALEUR AJOUTÉE: *la production halieutique de la Méditerranée occidentale représente environ 60 % de toute la production méditerranéenne et se caractérise par la très grande diversité des espèces exploitées et des techniques de pêche utilisées. Il est toutefois incontestable que les stocks méditerranéens sont en danger et que leur exploitation doit être ramenée à des niveaux durables avant de se retrouver en dehors des limites biologiques de sécurité.*

Les mesures sont actuellement fragmentées entre les deux rives, de sorte qu'une plus grande coordination et coopération régionales seront recherchées par la mise en œuvre, d'une part, de la stratégie à moyen terme de la CGPM (2017-2020) visant à assurer la durabilité des pêches en Méditerranée et en mer Noire et, d'autre part, du cadre de référence de la CGPM pour la collecte des données. Cela permettra également de garantir l'application plus cohérente de la politique commune de la pêche au niveau du sous-bassin et de promouvoir la cohésion sociale et économique des communautés côtières.

Priorités de l'Union

Cet objectif soutient fermement les priorités suivantes de l'Union:

- **Emploi, croissance et investissement.** En établissant un cadre institutionnel, juridique et technique bien coordonné qui permette de trouver un juste équilibre entre les demandes concurrentes pesant sur des ressources naturelles et un territoire limités, cet objectif instaurera un environnement propice à des investissements durables en mer et le long des côtes, condition préalable à la création d'emplois et à la croissance.
- **Union de l'énergie et changement climatique.** Cet objectif met l'accent sur les outils de gestion, de planification et de connaissance qui jouent un rôle essentiel pour informer les processus décisionnels et garantir que les investissements sont planifiés et que les

infrastructures sont gérées en tenant dûment compte des effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière.

- **Une Europe plus forte sur la scène internationale.** Les processus régionaux existants seront renforcés dans les domaines déjà définis par la communication sur la gouvernance internationale des océans. Il s'agit notamment du renforcement des capacités, des déchets marins, de la gestion des pêcheries régionales, des zones marines protégées, de la planification de l'espace marin, de l'observation des océans, et de la science et de l'innovation bleues.

Résultats à atteindre pour l'objectif nº 3

(Cette liste est provisoire et non exhaustive)

- Faire en sorte que d'ici 2021, 100 % des eaux sous juridiction nationale et 100 % des côtes soient couvertes par la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières et que les mécanismes de mise en œuvre soient mis en place;
- faire en sorte que d'ici 2020, au moins 10 % des zones côtières et marines soient couvertes par des zones marines protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone[49];
- d'ici 2024, réduire de 20 % les déchets marins sur les plages[50];
- d'ici 2020, inclure les pays du sud de la Méditerranée dans le réseau européen d'observation de données du milieu marin EMODnet;
- d'ici 2020, doter tous les États d'un cadre juridique adéquat et de capacités humaines et techniques leur permettant d'assumer leurs responsabilités en matière de contrôle et d'inspection des pêches en tant qu'États du pavillon, États du port et États côtiers[51];
- d'ici 2020, soumettre 100 % des principaux stocks méditerranéens[52] à une collecte appropriée de données, scientifiquement évaluées sur une base régulière et gérées au moyen d'un plan de pêche pluriannuel[53].

[49] Conformément à l'objectif 11 d'Aichi de la convention sur la biodiversité et aux engagements correspondants de l'UE et à la convention de Barcelone. Situation de référence 2016: 3,5 %, source MEDPAN.

[50] Conformément au plan régional contre les déchets marins en Méditerranée (PNUE-PAM 2016). Situation de référence: entre 450 et 1500 déchets/100 m [décision PNUE(DEPI)/MED IG.22 adoptée lors de la réunion du 9 au 12 février 2016].

[51] Conformément à l'objectif de développement durable des Nations unies 14.4 et à la déclaration ministérielle sur la durabilité de la pêche en Méditerranée adoptée à La Valette le 30 mars 2017.

[52] En Méditerranée centrale et occidentale, il existe cinq principaux stocks (l'anchois, la sardine, la crevette rose du large, le merlu et la dorade rose) selon la Commission générale des pêches pour la stratégie à moyen terme (2017-2020) visant à assurer la durabilité des pêches en Méditerranée et en mer Noire (22-23 sept. 2016). http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/faoweb/GFCM/News/Mid-term_strategy-e.pdf.

[53] Déclaration ministérielle sur la durabilité de la pêche en Méditerranée adoptée le 30 mars 2017 à La Valette.

3.1. Planification de l'espace maritime/gestion intégrée des zones côtières y compris les interactions terre-mer

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/d'initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Concevoir des appareils et approches innovants pour limiter l'érosion côtière et la pollution Améliorer la connaissance des interactions terre-mer et développer des solutions et mesures d'ingénierie respectueuses de l'environnement côtier pour parvenir à un bon état écologique. Utiliser des outils de décision intégrés pour sélectionner les sites adaptés à des installations offshore qui obéissent aux impératifs environnementaux et énergétiques.	Acteurs publics et privés	Élaborer conjointement de nouveaux outils pour lutter contre l'érosion côtière, parvenir à un bon état écologique et promouvoir des opérations offshore durables.	Bluemed SRIA	Horizon 2020, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV
Promouvoir une PEM et une GIZC coordonnées.	Acteurs des secteurs maritime et côtier, autorités locales et nationales (y compris services hydrographiques et océanographiques), instituts et réseaux de recherche	Mettre en place une PEM et une GIZC bien coordonnées aux niveaux transfrontière et transnational.	Simwestmed en France, Italie, Espagne et à Malte. Accords Ramoge et Pelagos. Projet pilote PEM pour l'île de Djerba. Projets GIZC (PAP/RAC) POSEUR[54]	Appel PEM du FEAMP, FEDER, fonds nationaux
Garantir la durabilité à long terme du	Autorités publiques	Faire face aux menaces	Programme Interreg MED,	Programmes de

[54] Programme opérationnel «Sustainability and Resource Use Efficiency»; http://ec.europa.eu/regional_policy/it/atlas/programmes/2014-2020/portugal/2014pt16cfop001

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
tourisme côtier et un aménagement approprié.		telles que le changement climatique, les espèces étrangères et la prolifération des méduses, la dynamique démographique et l'urbanisation.	programmes opérationnels régionaux (fonds ESI)	coopération territoriale européenne, FEDER, IEV

3.2. Connaissances marines et maritimes (lacunes en matière de données, analyse et partage des données)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Améliorer l'accès aux informations scientifiques, aux environnements de recherche virtuels et aux résultats sur les connaissances marines.	Instituts de recherche et autorités publiques	Concevoir des infrastructures technologiques sur les connaissances marines, qui fassent notamment référence au potentiel de leurs ressources naturelles et à leur vulnérabilité aux effets du changement climatique et aux phénomènes extrêmes.	Projet LifeWatch	Programme LIFE, FEAMP
Élargir le champ d'application thématique et géographique des bases de données existantes.	Instituts de recherche, autorités publiques, entreprises, instituts de statistiques, secrétariat de	Élargir la couverture du réseau EMODnet à l'ensemble de la	Centre virtuel de connaissances, réseau EMODnet, modèle Rediam	FEAMP, Horizon 2020, fonds nationaux.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
	l'UpM, réseau EMODnet	Méditerranée occidentale. Mettre en œuvre un plan de surveillance intégrée des fonds marins de la Méditerranée, de la colonne d'eau et de l'activité humaine fondé sur les résultats du test de résistance. Déployer le centre virtuel de connaissances en Méditerranée occidentale, notamment par l'intermédiaire des centres virtuels de connaissances nationaux et en intégrant les données satellites aux statistiques sur le tourisme. Remédier aux lacunes en matière de données et gérer l'accès pour les entreprises et la société civile.	conçu par la région d'Andalousie et autres; système d'observation de la Méditerranée	
Concevoir des méthodologies et des outils communs (nouveaux capteurs pour évaluer les effets des activités humaines). Concevoir des véhicules autonomes sans équipage et les infrastructures sous-	Acteurs publics et privés	Contribuer à la mise en œuvre de la convention de Barcelone et de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (DCSMM) dans	Bluemed SRIA IMO-MRCC Maroc-Rabat Projet EcAp	Horizon 2020, FEAMP (DCSMM), FEDER, fonds nationaux

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
marines connexes.		les eaux communes. Améliorer la coordination et la coopération entre les pays de la Méditerranée occidentale pour parvenir à un bon état écologique. Soutenir la protection civile durant les interventions en cas de catastrophes, soutenir les activités économiques offshore.		
Renforcer l'assistance technique et les capacités dans le domaine des affaires maritimes, en créant notamment un groupe de travail chargé d'élaborer des programmes d'inspection commune (Méditerranée occidentale).	Autorités compétentes dans les pays intéressés	Augmenter la capacité administrative à gérer les affaires maritimes. Garantir une coordination transversale et intranationale suffisante.	Instruments IMP-MED 2012-2014 et 2015.	Instrument IMP/BE MED 2016-2018 (IEV)
Maintenir à jour les données/informations relatives aux phénomènes d'érosion et aux risques côtiers en harmonisant et en renforçant les systèmes de surveillance des côtes pour les activités de recherche et d'innovation à l'échelle du bassin.	Acteurs publics et privés	Concevoir conjointement des stratégies et des outils solides et communs pour soutenir l'adaptation au changement climatique dans la région.	Bluemed SRIA Charte de Bologne	FEDER, IEV, fonds nationaux, Fonds vert pour le climat

3.3. Biodiversité et conservation de l'habitat marin

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/d'initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Améliorer la gestion des eaux de ballast.	Autorités locales et nationales compétentes, armateurs.	Harmoniser les règlements relatifs à la gestion des eaux de ballast et appliquer la stratégie méditerranéenne sur la gestion des eaux de ballast des navires[55]. Concevoir des méthodes de traitement innovantes pour la gestion des eaux de ballast. Renforcer le transfert de connaissances et les capacités.	Projet Balmas (programme IPA Adriatic CBC) et projet Balmed (programme LIFE - Environnement), y compris un observatoire méditerranéen sur la gestion des eaux de ballast des navires et une stratégie régionale de gestion des risques liés aux espèces étrangères invasives.	Programmes de coopération territoriale européenne, IEV, FEDER, LIFE
Analyse des résultats des pressions atmosphériques, terrestres, maritimes et anthropiques, et des risques et effets sur les écosystèmes marins et côtiers et sur la santé humaine et le bien-être. Recenser et gérer les effets des espèces étrangères invasives, y compris les itinéraires d'invasions, les conditions environnementales propices aux invasions, la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins et le développement de nouveaux produits.	Acteurs publics et privés	Promouvoir une exploitation durable fondée sur des données scientifiques et la protection des écosystèmes locaux et du patrimoine naturel.	Bluemed SRIA Projet Amalia PNUE-MAP (projet IAS)	Horizon 2020, appel «Blue Labs» du FEAMP, FEDER, fonds nationaux

[55] http://www.rempec.org/rempecnews.asp?NewsID=210

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Lutter contre les déchets marins.	Acteurs publics et privés	Améliorer la disponibilité des données sur les déchets marins. Améliorer les capacités de collecte des déchets marins. Réduire la présence des déchets marins sur les plages.	Initiative Horizon 2020 pour la dépollution de la Méditerranée. Projet «Plastic Busters». Projet «Litter Drone».	Programme LIFE, FEAMP
Surveillance de la pollution sonore et mesures d'atténuation.	Instituts de recherche et autorités publiques	Protéger les cétacés et mettre en œuvre le descripteur 11 de la DCSMM.	Projets PNUE-MAP	Programme LIFE
Campagnes de sensibilisation sur le milieu marin et la biodiversité.	Société civile et autorités publiques	Créer une culture de protection du milieu marin et de la biodiversité.	CGPM, PNUE-MAP, Poseur	Programme LIFE, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV
Soutenir l'établissement et la gestion des zones marines protégées.	Autorités publiques, entités de gestion de ZMP, pêcheurs, société civile, entreprises, instituts de recherche et de formation	Mettre en place une politique commune intégrée pour la gestion des ZMP et instaurer des politiques de «ceinture bleue». Créer un observatoire des écosystèmes marins en Méditerranée. Lutter contre la prolifération des espèces étrangères. Évaluer l'impact des engins de pêche utilisés par la flotte artisanale sur les habitats marins.	MEDPAN, PNUE/PAM (y compris CAR-ASP), CGPM	Programme LIFE, programmes de coopération territoriale européenne, FEDER, IEV
Promouvoir le volontariat écologique en Méditerranée occidentale.	Parties prenantes représentant les intérêts environnementaux		Fundación MIGRES	Programme LIFE, programmes de coopération

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
				territoriale européenne, FEDER, IEV

3.4. Développement des pêcheries durables et des communautés côtières

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des mesures recensées, une liste non exhaustive des acteurs éventuellement concernés et des résultats escomptés, des exemples de projets/d'initiatives existants et des sources de financement potentielles.

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
Pêcheries artisanales durables.	Fédérations représentant les pêcheurs, autorités publiques et organisations internationales	Concevoir et mettre en œuvre des plans et mesures pour des pêcheries artisanales durables (tailles des navires, engins de pêche, zones protégées, périodes d'interdiction de la pêche).	Les connaissances scientifiques sur l'état des ressources devraient être le point de départ de la conception et de la mise en œuvre de toute mesure. CGPM, PNUE-PAM	IEV, FEAMP, FAO - CGPM
Coopération entre les pêcheurs sur la gestion durable de la pêche.	Fédérations représentant les pêcheurs, autorités publiques	Créer des groupes techniques locaux chargés d'analyser le contexte et définir des mesures et techniques d'intervention conjointes. Définir de bonnes pratiques pour améliorer la qualité de vie des communautés de pêche et pour commercialiser	Projets FLAGS. Projet COPEMED (projet régional de la FAO). CGPM.	FEAMP, FAO - CGPM

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
		les produits de la pêche.		
Renforcement des capacités de gestion de la pêche.	CGPM, Commission européenne, CSTEP, administrations nationales, instituts de recherche et universités	Garantir que les principaux stocks méditerranéens[56] font l'objet d'une collecte appropriée de données, sont scientifiquement évalués à intervalles réguliers et sont gérés au moyen de plans de pêche pluriannuels. S'assurer que tous les États disposent d'un cadre juridique adapté pour assumer leurs responsabilités en matière de contrôle et d'inspection de la pêche en leur qualité d'État du pavillon, d'État du port et d'État côtier.	Initiative en faveur de la croissance bleue	FEAMP, FAO - CGPM
Créer de la valeur ajoutée pour les produits de la pêche.	Industries de la pêche et instituts de recherche, ONG et autorités publiques (pêcheries)	Fournir les connaissances et les moyens de créer de la valeur ajoutée pour les produits de la pêche dans les pays. Échanger des	Initiative en faveur de la croissance bleue de la FAO, qui relie recherche et gouvernance. CGPM	FEAMP, FAO

[56] En Méditerranée centrale et occidentale, il existe cinq principaux stocks selon la stratégie à moyen terme (2017-2020) de la CGPM visant à assurer la durabilité des pêches en Méditerranée et en mer Noire (22-23 septembre 2016).

Mesures	Acteurs concernés	Résultats escomptés	Projets/initiatives de fond	Financement
		connaissances.		

4. Suivi, rapports et évaluation

Il est évident que les résultats effectifs de l'initiative dépendront, en fin de compte, de la stabilité géopolitique de l'ensemble du bassin, des flux migratoires et de la capacité des parties à atténuer la crise des réfugiés et à s'adapter au changement climatique. Toutefois, des indicateurs, même provisoires, peuvent donner un aperçu des changements réalisés, faciliter l'analyse tant des problèmes actuels que des réponses nécessaires et contribuer à évaluer les effets, le cas échéant, des mesures et projets mis en œuvre pour chaque objectif.

Les cibles ou indicateurs de résultats retenus sont liés, dans la mesure du possible, à des réalisations concrètes ayant une incidence transnationale ou sur le bassin maritime. Cependant, dans certains cas, les résultats sont moins quantifiables, notamment en ce qui concerne la coordination des politiques entre frontières nationales, la création de réseaux, la meilleure sensibilisation des décideurs aux effets mutuels des décisions nationales, la plus grande appropriation d'enjeux communs ou l'engagement plus marqué des autorités locales, des PME et de la société civile. Par conséquent, les cibles ne seront pas toujours des variables quantitatives mais également, selon le contexte, des variables qualitatives.

Des délais ou des échéanciers sont souvent proposés pour orienter les mesures et projets. Cependant, il ne peut s'agir au mieux que d'estimations approximatives, sujettes à la révision régulière du cadre d'action.

Même si le plan d'action devait rester relativement stable pendant un certain temps, de nouveaux enjeux peuvent se présenter et les priorités peuvent évoluer, nécessitant de mettre à jour ou de remplacer des mesures et objectifs pertinents. En d'autres termes, le plan d'action sera «évolutif». Pour la même raison, une période «tampon» raisonnable doit être intégrée à la mise en œuvre de chaque projet, étant entendu que les effets peuvent n'être mesurables que sur le moyen et long terme.

Le mécanisme d'assistance pour la Méditerranée occidentale aura pour mission de suivre et de publier des rapports sur les projets, les ressources mobilisées et les progrès réalisés. Toutes les parties concernées (UE, UpM, administrations régionales et nationales, organisations régionales et internationales, institutions financières internationales et agences compétentes) coopéreront avec le mécanisme d'assistance pour fournir les informations nécessaires.

Des activités d'évaluation seront définies et planifiées par la task-force WestMED.

5. Consultation des parties prenantes

Lors de l'élaboration du présent cadre d'action, la Commission européenne a tenu à associer étroitement tous les acteurs concernés et les parties prenantes pour veiller à ce que l'ensemble de leurs intérêts et préoccupations soit dûment pris en considération et pour offrir toutes les occasions possibles de coordination et de coopération. Les acteurs et parties prenantes ont été associés à travers une série d'initiatives de communication décrites ci-dessous[57].

5.1. Site internet consacré à l'initiative

Un site internet (http://www.westmed-initiative.eu/) a été lancé mi-février 2016 afin d'encourager les parties prenantes à participer et à diffuser des informations et des rapports. Il a immédiatement offert à l'initiative une présence et une visibilité en ligne. Le site internet a fait connaître l'initiative et a suscité l'intérêt des parties prenantes, qui ont pu accéder à des informations pertinentes et les télécharger, mais aussi se tenir au courant des évolutions.

5.2. Événements de consultation avec les parties prenantes

Groupes de réflexion

L'une des principales méthodes pour coopérer avec les parties prenantes dans l'ensemble du sous-bassin durant la phase préparatoire du projet a consisté à créer des groupes de réflexion. Les objectifs de ces événements étaient triples:

- examiner et affiner les conclusions du rapport intitulé «Non-Paper based on the context analysis»,
- tester l'intérêt et la volonté des parties prenantes locales de soutenir une initiative maritime pour la Méditerranée occidentale, et
- suggérer des idées possibles de coopération ayant une valeur ajoutée claire pour l'ensemble de la sous-région, y compris l'Union européenne et les pays voisins.

Quatre groupes de réflexion ont été organisés dans différents endroits et par différents partenaires dans l'ensemble du sous-bassin[58]. Ils regroupaient 74 participants représentant 61

[57] L'assistance technique pour ces tâches a été fournie par l'EASME par l'intermédiaire d'un contractant externe (consortium dirigé par Ecorys Espagne et regroupant Ecorys Bruxelles, Plan Bleu et Stratégies Mer et Littoral).

[58] Le tourisme maritime et côtier durable, y compris le tourisme nautique et de croisière (couloir nord-sud), Rome, 4 mars 2016. L'innovation maritime et marine, y compris les secteurs émergents et les biotechnologies, Marseille, 8 mars 2016. Les autoroutes de la mer pour des océans plus sûrs et plus propres, y compris la surveillance maritime intégrée, Tunis, 10 mars 2016. La gouvernance et les moyens d'améliorer la mise en œuvre au niveau du bassin sous-régional (Secrétariat de l'UpM, dialogue 5+5, convention de Barcelone, CGPM, CRPM, MEDPAN, etc.), Barcelone, 15 mars 2016.

organisations et couvrant la plupart des pays concernés[59]. Étaient représentés des institutions internationales, des programmes de coopération transnationale, des fédérations professionnelles, des centres de recherche et d'innovation, des universités, ainsi que des autorités et agences régionales, nationales et européennes. Ces groupes ont permis à la Commission de recueillir un large éventail de points de vue, d'analyses et de propositions, ainsi que des informations sur les cadres et initiatives existants dans la région. Les résultats de cette phase sont résumés dans le rapport intitulé «Findings and recommendations from stakeholder involvement in the preparatory phase» (en anglais).

Ateliers

Les discussions intergouvernementales ont été menées dans le cadre de quatre ateliers avec les dix pays, la Commission européenne et le secrétariat de l'UpM. Ont également participé aux ateliers le PNUE-MAP, la CGPM, les autorités de gestion des programmes MED et IEV-CBC-MED, ainsi que la CRPM et INTERACT (à un stade ultérieur).

Les trois premiers ateliers ont été organisés le 21 mars, le 29 septembre et le 1er décembre 2016 à Bruxelles et ont essentiellement porté sur le processus d'établissement de l'initiative, la définition de ses principaux objectifs et priorités et le recensement des mesures possibles. Ces travaux se sont appuyés sur le rapport intitulé «Findings and recommendations from stakeholder involvement in the preparatory phase», sur le rapport intitulé «Assessment of feasibility and added value to support a possible sustainable blue economy initiative for the western Mediterranean» et sur une liste préliminaire de mesures recensées et proposées par les pays. Le cadre d'action repose sur ces contributions.

Un quatrième atelier a été organisé le 1er février 2017 à Barcelone pour évoquer la gouvernance de l'initiative. Ses principaux résultats sont résumés au chapitre 5 «Gouvernance et mise en œuvre» de la communication.

Conférence des parties prenantes

Cette conférence a été une autre étape essentielle du dialogue entre la Commission européenne, le secrétariat de l'UpM, les pays et les principales parties prenantes locales et internationales. Il s'agissait d'un moyen de présenter, d'examiner et de finaliser les principales caractéristiques de l'initiative et de son cadre d'action. Environ 200 participants de tous les pays concernés se sont réunis à Barcelone le 2 février 2017.

En plus du rapport existant intitulé «Non-Paper based on the context analysis», plusieurs rapports ont été publiés à la suite de cette conférence:

- le rapport intitulé «Findings and recommendations from the stakeholder involvement in the preparatory phase»,
- le rapport intitulé «Assessment of feasibility and added value to support a possible sustainable blue economy initiative for the western Mediterranean»,
- un rapport supplémentaire intitulé «Results from the stakeholder consultation».

Tous ces rapports sont disponibles sur le site internet de l'initiative:

http://www.westmed-initiative.eu/downloads/

[59] Des représentants d'Algérie et de Libye ont également été invités, mais n'ont pas pu participer au Laboratoire collaboratif à Tunis. A ce stade, il n'a pas été possible d'obtenir la participation d'un représentant mauritanien.

Autres événements

Groupe Med Lab INTERACT: consultation des programmes de l'initiative WestMED

Une réunion a été organisée le 7 février 2017 à Valence, en Espagne, afin d'informer les programmes de coopération territoriale européenne et IEV-CBC des mesures prévues par l'initiative et son cadre d'action, ainsi que les conclusions et recommandations de la conférence des parties prenantes.

La réunion a permis de définir les principaux domaines d'intérêt commun et de vérifier l'alignement des fonds entre les mesures proposées et les programmes de coopération pertinents.

Commission interméditerranéenne de la Conférence des régions périphériques maritimes

Une assemblée de la Commission interméditerranéenne de la Conférence des régions périphériques maritimes s'est tenue à Barcelone, le 1er février 2017, afin d'examiner les priorités de la Méditerranée occidentale et d'adopter des recommandations spécifiques, qui ont été communiquées lors de la conférence des parties prenantes du 2 février 2017. Les propositions et recommandations ont été intégrées au cadre d'action, le cas échéant.

5.3. Autres outils de consultation: médias sociaux et lettre d'information

Les médias sociaux ont été utilisés pour faire connaître l'initiative et ses objectifs. Lancé en février 2016, le compte Twitter consacré à l'initiative (@WestMedStrat) a été régulièrement enrichi de contenu, et des canaux de communication d'autres institutions et organisations considérées comme influentes ont été utilisés.

Six notes de synthèse sur l'état des lieux et les orientations de la conférence des parties prenantes ont été publiées sur le site internet et ont permis d'animer des discussions virtuelles sur Twitter en amont des débats à Barcelone, le 2 février 2017.

Enfin, six lettres d'information ont été publiées afin d'informer la communauté des parties prenantes des différentes étapes de l'élaboration de l'initiative.